

DOSSIER

Se lancer dans la pédagogie
hybride et à distance avec
le numérique



TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION	3
2. ASPECTS THÉORIQUES	4
2.1 Définitions et composants	4
2.2 Idées reçues	6
2.3 Avantages et limites	7
3. LES MOMENTS CLÉS DE L'ENSEIGNEMENT À DISTANCE OU HYBRIDE	10
3.1 Avant de se lancer: l'organisation des apprentissages	10
3.2 La construction des apprentissages	23
3.3 L'évaluation	33
3.4 Problématiques et réponses possibles	35
4. LES QUESTIONS JURIDIQUES	37
4.1 Informations législatives	37
4.2 La protection des données	37
4.3 Le droit à l'image et la gestion de son image en ligne	38
4.4 Droit d'auteur et exception pédagogique: illustrer et agrémenter ses activités pédagogiques dans le respect des règles	39
4.5 Les licences Creative Commons (CC)	41
4.6 Les ressources éducatives libres	43
5. POUR ALLER PLUS LOIN	45
5.1 Nourrir ses contenus	45
5.2 En soutien	46
5.3 Se former	46
5. CONCLUSION	49

Quand on évoque l'acte d'enseigner, la représentation spontanée est un enseignement présentiel : l'apprentissage par les élèves se déroule en classe, en présence de l'enseignant.

Cependant, une autre modalité d'enseignement est possible : certains élèves suivent un enseignement à distance. Celui-ci peut être dispensé sur des supports papier, expédiés par voie postale.

Communément, l'enseignement à distance a recours à l'e-learning : une forme d'apprentissage qui utilise exclusivement des supports électroniques (ordinateur, tablette, smartphone...) et dans la plupart des cas, une connexion Internet.

L'enseignement hybride, quant à lui, alterne des phases d'enseignement présentiel et d'enseignement à distance en e-learning.

Ce dossier vise à présenter aux professionnels de l'éducation, débutants ou aguerris, les modalités et les possibilités d'enseignement à distance et d'enseignement hybride.

Ces concepts sont définis et expliqués davantage dans la section **2. Aspects théoriques**.

Ce dossier vise également à appuyer et enrichir la réflexion des enseignants sur l'hybridation des apprentissages (le passage de modalités d'apprentissage uniquement présentes à des modalités d'apprentissage partiellement à distance). La section **3. Les moments clés de l'enseignement à distance ou hybride** reprend des informations utiles sur ces deux aspects.

Par ailleurs, dans cette réflexion sur l'enseignement hybride et à distance, les outils numériques offrent un apport indispensable.

C'est pourquoi, le Service général du Numérique éducatif a rassemblé un grand nombre de ressources structurées et contextualisées afin de correspondre aux principaux usages pédagogiques possibles et aux besoins des enseignants.

Ce dossier « Se lancer dans la pédagogie hybride et à distance avec le numérique » vise à :

- présenter les éléments à considérer avant de se lancer dans un enseignement hybride ou à distance ;
- montrer comment construire un scénario pédagogique dans le contexte d'un enseignement hybride ou à distance ;
- attirer l'attention sur les freins, contraintes et points d'attention liés à la mise en œuvre d'un tel dispositif d'enseignement ;
- présenter l'intérêt des outils numériques dans un contexte d'enseignement hybride ou à distance ;
- outiller et fournir des conseils aux enseignants pour les aider à adapter leur pédagogie (méthodologie, posture...) et accompagner efficacement leurs élèves à distance.

Enfin, ce dossier propose pour chaque catégorie d'outils numériques répertoriés, quelques exemples de logiciels ou d'applications à titre illustratif. D'autres outils et logiciels sont également présentés dans les bonus disponibles.



Pour plus de lisibilité, l'entièreté des ressources proposées dans ce dossier « Se lancer dans la pédagogie hybride et à distance avec le numérique » fait l'objet de plusieurs annexes bibliographiques. À chacun des axes de ce dossier est associée une annexe bibliographique reprenant des outils, des ressources et des usages pédagogiques en lien direct avec l'axe traité. Ces annexes sont disponibles sur e-classe, dans l'espace « Bonus disponibles » de la ressource.

¹ elearning.cfwb.be

² « E-learning » et « enseignement à distance » ne sont pas exactement synonymes : si aujourd'hui, l'enseignement à distance mobilise quasi exclusivement un apprentissage en e-learning, l'e-learning peut également être utilisé en présentiel : des élèves utilisant une application sur tablette, en classe, sous la direction de l'enseignant, pratiquent l'e-learning, en présentiel.

2.1 Définitions et composants

a) L'enseignement à distance

L'enseignement à distance ou e-learning est une forme d'enseignement qui s'adresse à un large public dans diverses situations. Ainsi, l'enseignement à distance permet d'atteindre des élèves :

- éloignés de l'école pour des raisons de santé ;
- géographiquement dispersés ou dans l'obligation de ne pas se déplacer vers un établissement scolaire (par exemple, pour raison climatique ou sanitaire) ;
- ayant une activité personnelle ne leur permettant pas d'assister à des cours en présentiel (sports ou activités artistiques de haut niveau) ;
- vivant dans des zones de conflit et limités dans leurs déplacements ;
- ayant des difficultés de communication et d'interaction avec les autres (phobie scolaire...).

Dans le cadre de l'enseignement à distance, les cours sont souvent organisés de manière à ce que les élèves puissent gérer leur apprentissage seul, en autoapprentissage et de manière complètement indépendante. Dans ce cas, le cours est organisé de telle façon que l'apprenant puisse avancer seul, à son rythme, selon un parcours et une organisation qui lui sont personnels. Très souvent, le cours mis en ligne est développé selon des objectifs visant l'autoapprentissage grâce aux divers outils, numériques ou non, mis à la disposition de l'apprenant.

Les cours peuvent également être dirigés par un enseignant ou un formateur.

Enfin, les outils numériques permettent la communication et le travail collaboratif à distance entre l'apprenant et l'enseignant. Le Service général du Numérique éducatif, dans le dossier « Osons la collaboration numérique »³ présente les avantages, inconvénients, points d'attention, outils et modalités pour mettre en place le travail collaboratif avec les élèves, quel que soit le mode d'apprentissage.

³ www.e-classe.be/thematic/osons-la-collaboration-numerique-376

b) L'enseignement hybride

L'enseignement hybride ou apprentissage flexible ou **blended learning** est une forme d'enseignement qui fait référence à un enseignement mixant apprentissage en présentiel et à distance, mais qui combine également différents supports. Les outils numériques facilitent, d'un point de vue pratique, les apprentissages dispensés par l'enseignant avec un temps d'apprentissage synchrone et/ou asynchrone (cf. définitions infra). L'enseignement hybride mixe les lieux, les temps et multiplie donc les possibilités d'apprentissage. Ainsi, l'enseignement hybride permet d'atteindre les mêmes apprenants que ceux profitant des avantages de l'enseignement à distance, mais l'enseignement hybride permet de répondre également aux nécessités d'interactions sociales.

On distingue principalement deux types d'apprentissage mixte :

- le Programme Flow : les activités sont organisées de manière linéaire en séquences et les élèves disposent d'un calendrier reprenant les échéances balisant les apprentissages. Cette manière d'organiser l'apprentissage facilite l'évaluation formative des élèves.
- le Core-and-spoke : le cours principal donné en ligne ou en présentiel est proposé dans sa globalité et une série de documents supplémentaires est mise à la disposition des élèves pour renforcer ce cours.

c) L'enseignement comodal

Davantage adapté à l'enseignement supérieur, l'enseignement comodal est un système d'apprentissage mixant les modes de formation en présentiel et à distance, ce qui permet à l'étudiant de choisir chaque semaine le mode d'apprentissage qui lui convient, en fonction de ses besoins ou de ses préférences.

Dans l'enseignement hybride, c'est l'enseignant qui impose les moments et les modes de diffusion des apprentissages. Dans la formation comodal, c'est l'apprenant qui décide de ces moments et des modes de diffusion des apprentissages.

d) Les apprentissages synchrones et/ou asynchrones

Tant dans l'enseignement à distance qu'hybride ou comodal, les temps d'apprentissage peuvent se faire de manière :

- synchrone: les apprentissages se déroulent simultanément, c'est-à-dire en temps réel pour tous. Pour que la communication entre l'apprenant et l'enseignant ou les apprenants entre eux (avec ou sans la présence de l'enseignant) soit possible, **tous doivent être connectés ensemble au même moment** au moyen d'outils de communication tels que le « chat », la visioconférence, une classe virtuelle ou via des applications et logiciels permettant le travail collaboratif.

Exemples

- Chat
- Visioconférence
- Webinaire en direct
- Partage d'applications et d'informations en direct
- Projection en direct via un tableau blanc interactif
- Utilisation de sondages en direct

- asynchrone: les apprentissages se déroulent sans contacts simultanés. Dans ce cadre, les forums, les mails, certains outils de travail collaboratif et la prise de connaissance de contenus postés en ligne sont souvent utilisés dans les interactions entre apprenant(s) et enseignant(s) et permettent à chacun de travailler et d'apprendre au moment de son choix.

Exemples

- Webinaire
- Courriel
- Forum de discussion
- Wiki
- Blog

Apprentissage synchrone

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">+ Contacts entre pairs facilités+ Immédiateté des questions et des retours si l'enseignant utilise, entre autres, des outils de sondage en direct+ Permet le travail collaboratif en direct | <ul style="list-style-type: none">- Obligation d'être connecté et d'avoir une connexion stable et efficace- Obligation d'être en ligne au moment défini par l'enseignant- Nécessité de gérer la multiplicité des intervenants |
|---|---|

Apprentissage asynchrone

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">+ Pas d'obligation d'être connecté+ Choix du moment de travail tant pour l'élève que pour l'enseignant+ Retours individualisés+ Apprentissage de manière autorégulée et totalement indépendante+ Autonomie+ Flexibilité+ Responsabilisation de l'élève+ Apprentissage à son propre rythme | <ul style="list-style-type: none">- Pas d'interaction interpersonnelle en direct (pas de messagerie instantanée, de travail collaboratif, de sondage et de question en direct...)- L'enseignant peut être interpellé à tout moment- Peut induire un manque de motivation et un sentiment « d'abandon »- Fait appel à l'autonomie et l'autodiscipline de l'apprenant et convient donc moins aux jeunes élèves ou aux élèves en décrochage |
|--|---|

e) La classe inversée

L'enseignement en ligne et encore plus l'enseignement hybride permettent l'utilisation de la méthode d'apprentissage qu'est la classe inversée.

Dans sa définition de base, la classe inversée ou « flipped learning » consiste, comme son nom l'indique, à inverser le concept traditionnel de la classe. Il s'agit d'une façon d'organiser différemment le temps de travail à l'école : la partie magistrale du cours est dispensée en utilisant les outils numériques (capsules vidéos, lectures personnelles, visites virtuelles, podcast ...). La découverte et l'apprentissage des savoirs se font hors classe, au rythme de l'élève alors que le temps de classe est consacré aux activités d'apprentissage actives, aux débats et aux discussions.

On peut donc dire de manière très simplifiée que la partie transmissive de l'enseignement se fait à distance, hors des murs de la classe, alors que la partie « apprentissage » basée sur les activités, les interactions, les échanges avec l'enseignant, les autres élèves, se fait en présence, en classe.

⁴ www.e-classe.be/article/la-classe-inversee-19309

Le Service général du Numérique éducatif propose un dossier complet consacré au thème de « La classe inversée »⁴ reprenant une présentation approfondie de cette méthode, des outils pour se lancer et des témoignages d'enseignants qui la pratiquent.

2.2 Idées reçues

En préambule, trois idées préconçues sur l'intégration de l'e-learning dans les apprentissages à distance peuvent être déconstruites :

- « L'e-learning est une solution magique capable de régler toutes les difficultés » : l'utilisation de l'outil numérique n'a pas de sens en soi si elle n'est pas réfléchie au service de la pédagogie. L'e-learning mobilise des outils, susceptibles de répondre à des besoins pédagogiques, qui doivent au préalable être définis. Ce sont ces besoins qui devraient motiver l'utilisation de supports numériques. Mettre un ordinateur entre les mains d'un élève ne suffit pas à dépasser des problématiques d'apprentissage.

- « L'e-learning est difficile à mettre en place et est réservé à des experts en informatique »⁵ : si l'e-learning peut en effet mobiliser des outils informatiques très développés (on peut imaginer qu'un enseignant féru d'informatique pourrait créer sa propre plateforme d'enseignement à distance), il est également tout à fait praticable avec des outils intuitifs de type « clé en main » ne nécessitant qu'une connaissance basique de l'informatique. Proposer des supports d'apprentissage en PDF, adressés par messagerie électronique, c'est déjà pratiquer l'e-learning.

- « Les élèves sont nés avec un smartphone dans la main » : ne surestimez pas les compétences digitales de vos élèves. Le « mythe du digital native », qui suppose que les personnes nées après le début du siècle, celles qui ont grandi avec Internet et évoluent depuis toujours dans un environnement numérique en expansion et maîtrisent de façon innée les outils numériques dans tous leurs aspects, n'est pas une réalité⁶. Effectivement, les élèves sont souvent de grands consommateurs d'outils numériques, mais ils ont besoin d'accompagnement. Il serait erroné de considérer que chaque élève sait comment utiliser toutes les ressources d'un traitement de texte, attacher une pièce jointe à un courriel, effectuer une recherche pertinente sur un moteur de recherche, etc. Par ailleurs, être un « natif numérique » ne présume pas avoir conscience des enjeux et des réalités de cet environnement. Ce n'est pas parce que ces outils sont utilisés par l'élève, qu'il les maîtrise et les utilise correctement de manière responsable, éthique et citoyenne. La relativité de l'information, la désinformation (fake news ou complotisme), l'effet d'entraînement... sont des notions à étudier avec lui. La « cybercitoyenneté » ne s'acquiert pas à la naissance, mais fait l'objet d'un apprentissage. En plus des aspects techniques, l'accompagnement au sein de l'école consiste donc à développer l'esprit critique de l'élève concernant ses usages, et relève de l'éducation aux médias.

Il s'agit de faire passer l'élève du rôle de consommateur à celui d'utilisateur averti, voire à un rôle d'acteur ou de créateur.

C'est dans cette mouvance qu'est né le concept d'apprentissage du codage dans l'enseignement. Certains défendent de commencer dès le plus jeune âge. Le nouveau tronc commun prévoit à ce titre de développer la pensée algorithmique dès l'enseignement primaire, laquelle peut se faire sans l'intermédiaire d'écrans.

2.3 Avantages et limites

a) Avantages de l'enseignement hybride ou à distance

- L'enseignement hybride ou à distance fluidifie la continuité des apprentissages. La situation extrême suscitée par le confinement lors de la crise du Covid-19 a, de fait, placé les élèves et les enseignants dans une modalité d'enseignement à distance. Hors de ce cas particulier, l'hybridation permet d'organiser les moments d'une séquence d'apprentissage (introduction, récapitulatif, appropriation, exercices, feedbacks, etc.) hors des contraintes spatiales et temporelles de la classe en présentiel.
- Cette modalité d'apprentissage est un moyen privilégié pour élaborer un enseignement différencié selon les besoins spécifiques des élèves. Un récapitulatif des prérequis à un apprentissage, des exercices d'approfondissement, une explication alternative... peuvent être, plus facilement qu'en présentiel, adressés individuellement à des élèves qui en rencontreraient le besoin, sans devoir mobiliser l'entièreté du groupe-classe.
- L'utilisation de supports numériques donne l'opportunité à l'enseignant de créer des situations d'apprentissage qui sont inédites, motivantes et favorisent l'engagement de l'élève. L'attractivité d'un support numérique peut contribuer à renforcer l'implication de l'élève, sa créativité et celle de l'enseignant.

⁵ L'informatique est la science du traitement des informations avec des moyens électroniques. Le numérique englobe l'informatique, mais son périmètre est plus large car il recouvre aussi les télécommunications (téléphone, radio, télévision, ordinateur) et Internet.

⁶ Cf. Rapport Eurydice p.19 https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/digital-education-school-europe_en (...) Moreover, as research has long shown, growing up in the digital age does not make 'digital natives' (Prensky, 2001), inherently competent and confident with digital technologies (European Commission, 2014). Surveys indicate, in fact, that the use of technology is to a great extent restricted to non-school, leisure time activities, while engagement with technology for educational purposes in school lags behind (OECD, 2015b) (...).

- Ces aspects d'implication, de créativité et de nouveauté conduisent à repenser les interactions entre enseignant et élève, hors du cadre traditionnel de l'enseignement présentiel. La pratique de l'enseignement hybride peut être l'occasion de contribuer aux questionnements d'un enseignant sur ses pratiques pédagogiques usuelles et d'explorer de nouvelles pistes d'interactions ou de modalités d'enseignement.
- L'utilisation de supports numériques dans le cadre d'un enseignement à distance permet également de faire progresser les élèves dans des compétences transversales. L'apprentissage à distance suppose ainsi l'expérience de l'autonomie, du sens de la responsabilité et de leurs limites. Il nécessite également une adaptation de la méthode de travail, guidée ou non selon les cas, de la part de l'élève.

b) Limites de l'enseignement hybride ou à distance

- L'autonomie des élèves peut être un avantage, mais également une limite à l'enseignement hybride. L'autonomie est une compétence qu'un élève acquiert de façon progressive au cours

de son parcours scolaire, de façon difficilement mesurable et parfois aléatoire. Si l'enseignement hybride contribue à développer cette compétence, il ne peut cependant pas se fonder dans tous les cas sur le fait que cette compétence est considérée comme acquise.

- La dynamique du « tout au numérique » a elle-même ses limites : l'apprentissage sur des supports numériques ne convient pas forcément à toutes les disciplines ou à tous les aspects d'une discipline. L'enseignement à distance ne remplace pas le contact interpersonnel en présentiel qui ne se réduit pas à la transmission de savoirs.
- L'enthousiasme du « tout au numérique » doit être tempéré et tenir compte des aspects liés à la cybersécurité (sur les réseaux sociaux, par exemple), la protection des données dans l'usage d'un outil numérique, la cyberdépendance...
- Pratiquer un enseignement hybride ne constitue pas une simple transposition de contenus et de pratiques d'un enseignement présentiel. Comme pour toute adaptation ou changement de pratiques, de multiples aspects sont à prendre en compte. Sans constituer une liste exhaustive, certains points d'attention sont explicités dans la section suivante.

Difficultés potentielles pour l'élève

- Difficultés de suivre un enseignement à distance pour l'élève n'étant pas encore autonome dans sa phase verbale → implication des parents.
- Sentiment d'abandon chez certains élèves perdus → risque de décrochage scolaire.
- Surconsommation d'écrans → risque d'addiction.
- Temps plus grand sur les écrans → augmentation du risque de contact avec des cybercriminels.

Difficultés potentielles pour l'enseignant

- Impossibilité pour l'enseignant de savoir si l'élève est capable ou non de suivre l'enseignement à distance seul ou si les parents doivent être impliqués et/ou mobilisés.
- Vigilance accrue vis-à-vis des élèves déjà en difficultés.
- Obligation d'adapter son cours dans la manière de l'organiser → nouvelle scénarisation, réflexion sur une posture d'enseignement différente.
- La mise à jour des cours et le suivi des élèves peuvent être chronophages.
- Interpellations possibles à tout moment → fixer un cadre précis définissant les temps et mode d'interactions.
- Risque d'immixtion dans le cadre de la vie privée de l'enseignant.

EN RÉSUMÉ

- L'apprentissage hybride ou à distance est une solution adaptée dans certaines situations (éloignement géographique, maladie d'un élève, conditions sanitaires, météorologiques défavorables...).
- Dans un apprentissage hybride ou à distance en autonomie, les élèves gèrent leur temps, leur travail comme ils le souhaitent. Il est indispensable que les élèves puissent accéder aux divers documents à tout moment et sur tous les supports possibles.
- Tant dans un apprentissage hybride qu'à distance, il est indispensable d'intégrer des périodes d'interaction et de travail collaboratif synchrones ou asynchrones.
- Dans un apprentissage hybride, les séances d'apprentissage en présentiel sont indispensables et présentent des activités variées et complémentaires.
- Tant les apprentissages en hybride qu'à distance doivent maintenir l'intérêt des élèves, susciter leur participation active et les interactions afin de maintenir leur motivation. Il faut donc repenser la gestion des interactions qui sont différentes qu'en présentiel et le rythme des activités (elles doivent être variées et de courte durée).

3.1 Avant de se lancer : l'organisation des apprentissages

Comme la plupart des enseignants, un peu partout dans le monde, vous avez été amené, dans le cadre du confinement, à garder le contact avec vos élèves et à leur proposer des activités dans une logique de remédiation – consolidation – dépassement. Dans ce contexte particulier, vous avez dû en quelques jours expérimenter de nouvelles pratiques, découvrir et recourir à des outils numériques permettant l'enseignement à distance.

Désormais, vous ne partez plus d'une page blanche, mais vous avez probablement encore besoin de conseils pratiques pour construire vos cours, repenser vos pratiques, sélectionner des outils pertinents en fonction des activités envisagées ou encore structurer leurs contenus en ligne.

Avant de démarrer, rappelons que faire le choix d'enseigner à distance implique la mobilisation de plusieurs domaines de connaissances qui se complètent : le contenu à enseigner, la meilleure manière de l'enseigner, le choix de l'outil numérique le plus adéquat pour le faire tout en tenant compte du contexte. Il s'agit d'appliquer le modèle TPACK⁷ qui montre que les outils numériques ne peuvent être le moteur d'une activité mais peuvent constituer une solution aux défis didactiques auxquels l'enseignant est confronté.

Pour aller plus loin

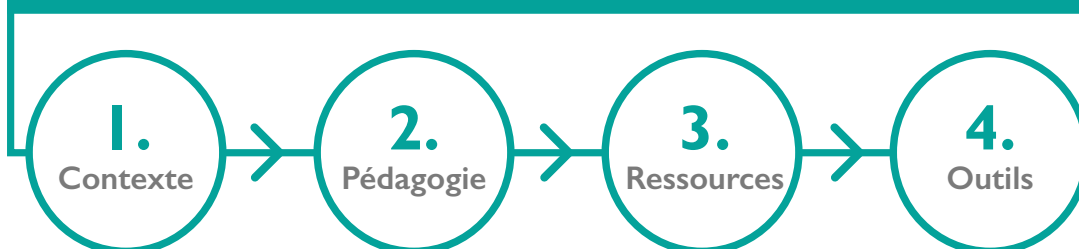
Le modèle TPACK décrit trois champs de connaissance de l'enseignant : la connaissance des contenus à enseigner, la connaissance de la pédagogie et la connaissance de la technologie. La connaissance des contenus (CK) fait référence à la connaissance de la matière enseignée ; elle dépend de la discipline et du degré scolaire. Les connaissances pédagogiques (PK) correspondent à une connaissance approfondie des processus, pratiques et méthodes d'enseignement et d'apprentissage. Quant aux connaissances technologiques (TK), elles font référence, dans ce modèle, non seulement à la littératie numérique mais aussi à la maîtrise et à la compréhension des technologies de l'information du point de vue du traitement de l'information, de la communication et de la résolution de problèmes.

Pour appliquer la méthode TPACK à mes réflexions pédagogiques :

1. Je fais l'état des lieux de mon contexte (situation de mes élèves, ce dont dispose mon école).
2. Je fais un état des lieux de mes démarches pédagogiques et comment je peux les adapter.
3. Je dresse la liste des ressources dont je dispose, où et comment en trouver d'autres.
4. Je dresse la liste des outils dont je dispose, où et comment en trouver d'autres.

Le projet pédagogique incluant des outils numériques est donc l'imbrication de toutes ces données et se trouve à l'intersection de tous ces éléments.

Mon scénario techno-pédagogique d'hybridation



⁷ www.tpack.org ; consulté le 05-08-2020.

L'étape relative à la métacognition est donc capitale pour envisager le passage d'un enseignement présentiel à un enseignement hybride. Cette étape préparatoire va concerner deux aspects importants : d'abord, la structuration et la planification ; ensuite, la création de supports de cours utilisables dans un enseignement hybride.

a) La structuration

La structuration des idées : l'enseignement hybride ou à distance qui mobilise des supports numériques ouvre des perspectives pédagogiques supplémentaires à celles de l'enseignement en présentiel. Il favorise une **pédagogie différenciée**, permet une

pédagogie par projets, et peut être lié à la pédagogie de la **classe inversée**.

Pour effectuer ses premiers pas dans la mise en place d'un enseignement hybride, il est important de définir ses intentions pédagogiques et, ensuite, d'explorer différents types d'outils permettant de les rencontrer.

La structuration des séquences de cours : le tour d'horizon des potentialités achevé, il s'agit alors de déterminer quelles phases des séquences de cours feront l'objet d'une adaptation pour un apprentissage à distance, sous quelle forme et via quel outil.

À des fins d'illustration concrète, voici un exemple de schéma global d'une séquence d'apprentissage. Dans cet exemple, l'enseignant a déterminé cinq phases chronologiques : un test sur l'assimilation des prérequis par les élèves et une révision éventuelle ; l'apprentissage de nouveaux savoirs ou compétences ; une phase d'exercices visant à l'appropriation et l'assimilation des contenus ; et une phase d'évaluation pour clôturer la séquence :



Cette séquence d'apprentissage peut se dérouler exclusivement en présentiel. Dans la préparation de son cours, l'enseignant identifie trois phases qui peuvent se dérouler à distance – il s'agit toujours d'un exemple illustratif.

Ces phases sont mises en évidence dans le schéma ci-dessous :



L'enseignant considère qu'il est judicieux de procéder à un test de positionnement à distance ; dans cet exemple, il choisit d'effectuer une révision des prérequis en présentiel. Il choisit de recourir à une solution à distance pour la présentation de nouveaux savoirs afin de consacrer davantage de temps en présentiel à l'appropriation des contenus par les élèves. Enfin, il considère que cette séquence de cours peut se clôturer de façon adéquate par une évaluation formative en ligne. Dans la conception de sa séquence de cours, il lui reste donc à choisir pour chacune des phases concernées le type d'outil qui lui semble le plus approprié par des activités à distance :



b) La planification

La section **2. Aspects théoriques - 2.3 Avantages et limites** soulignait l'importance de l'autonomie accordée à l'élève quand il s'agit d'apprentissage à distance : l'élève peut déterminer lui-même le lieu, le temps et le rythme des activités d'apprentissage auxquelles il se livre. Cette autonomie plus grande peut cependant se révéler être un piège à l'apprentissage chez certains élèves, et notamment chez les plus jeunes ; une plus large autonomie signifie être davantage livré à soi-même. Il est donc important, si pas de suivre constamment l'élève, au moins de clarifier le plus possible les délais dans lesquels une activité doit être réalisée.

Pour cela, à côté de l'outil indispensable que représente le journal de classe, des logiciels de type « agenda » peuvent être utilisés, notamment à travers leur fonction de rappel d'échéance de tâches.

En permettant un basculement aisé entre une vue journalière, hebdomadaire ou mensuelle, ces logiciels permettent à l'enseignant une visualisation plus facile des différentes échéances attendues.

Des outils pour planifier et matérialiser le temps

Activité visée: gérer le temps (s'organiser, créer et gérer des échéances, rappeler les échéances aux élèves, planifier...)

Type d'outil

Logiciels d'agenda: ils permettent d'organiser et de planifier le séquençage, la durée et le rythme des activités. Ils peuvent être partagés avec les élèves, et des rappels d'échéance automatiques peuvent être définis.

Logiciels de gestion de projet: ils permettent de visualiser les tâches attendues et assurer le suivi de celles-ci (qui fait quoi, dates butoirs...).

Logiciels de gestion de projet: ils permettent de visualiser les tâches attendues et assurer le suivi de celles-ci (qui fait quoi, dates butoirs...).

Exemples

- Google Agenda
- Framagenda
- Kanban
- Trello
- Todolist

Retrouvez d'autres outils dans l'Annexe 2⁸ disponible en complément de ce dossier.

Parler de planification implique également de tenir compte des conditions de l'enseignement hybride et à distance. Dans un contexte de crise sanitaire et de confinement partiel, ces conditions sont parfois différentes en fonction des niveaux et des types d'enseignement, ainsi que des disciplines.

Dans le fondamental, l'enseignant est en classe avec ses apprenants la majorité du temps scolaire et un local lui est bien souvent attribué.

Ainsi, l'enseignant peut adapter sa semaine et les apprentissages à réaliser selon qu'il s'agit de nouveaux apprentissages ou d'exercisation.

Selon le type d'apprentissage à réaliser par les élèves, mais aussi selon le cours, la matière, les outils à employer, la réalité du groupe-classe..., le ou les professeurs pourront se concerter pour planifier et organiser tant les périodes d'enseignement en présentiel que celles à distance.

⁸ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af3.pdf

Semaine A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Activités en présence	X	X		X	X
Activités à distance synchrones					
Activités à distance asynchrones			X		

Semaine B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Activités en présence	X	X		X	X
Activités à distance synchrones			X		
Activités à distance asynchrones					

Dans l'enseignement secondaire, d'autres paramètres interviennent. L'enseignant et les groupes-classes se rencontrent également en tenant compte de contraintes suivantes :

- le nombre d'enseignants différents par classe,
- les différentes disciplines enseignées à un même groupe-classe selon les options choisies,
- la place réservée à une discipline dans l'horaire,
- la fréquence et la durée des rencontres (nombre de périodes),
- les locaux et leurs fonctions,
- l'utilisation de matériel spécifique selon la discipline,
- le travail en demi-groupe,
- les regroupements d'apprenants de diverses options pour les cours dits généraux.

Étant donné que certains cours sont dispensés à raison d'une période par semaine (éducation artistique, éducation musicale, éducation à philosophie et à la citoyenneté...), il pourrait être bénéfique aux élèves de ne pas avoir ces cours uniquement à distance pour éviter les inégalités sociales entre les jeunes. En effet, si de tels cours sont administrés à distance, les élèves se retrouveraient face à l'acquisition théorique, l'exercitation, la compréhension du cours, l'évaluation..., ce qui pourrait pénaliser de nombreux jeunes provenant d'un milieu défavorisé ou n'ayant pas acquis les codes de la culture scolaire.

Il est donc indispensable qu'il y ait une réflexion commune et une concertation pour planifier des périodes d'enseignement à distance. En effet, il faut veiller à ce que ce temps de travail à distance pour les apprenants ne dépasse pas le temps de travail prévu en présentiel, que la charge de travail soit équilibrée et que les outils choisis soient les plus judicieux sans être multipliés.

Semaine A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Activités en présence					
Activités à distance synchrones			X		
Activités à distance asynchrones			X		

Semaine B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Activités en présence					
Activités à distance synchrones			X		
Activités à distance asynchrones			X		

c) L'adaptation et la création de supports

Dans le cadre de la création d'un cours pour un apprentissage en ligne, il est indispensable pour s'assurer un cours efficace, motivant et générant la participation des élèves, d'analyser et de définir le contenu de ce cours.

Il faut donc que le contenu de ce cours :

- soit pertinent,
- réponde aux besoins des élèves pour atteindre les objectifs fixés,
- propose des activités variées, motivantes, compréhensibles et adaptées au niveau des élèves,
- soit calibré en termes de charge de travail, selon la disponibilité et les capacités des élèves,
- soit accessible à tous de manière claire et simple.

La création de supports spécifiques aux activités pédagogiques n'est pas indispensable à la mise en place d'un enseignement hybride. Les nombreux outils numériques présentés dans ce dossier peuvent être utilisés sans requérir un travail de création important de votre part.

Pour gagner du temps et sans grande connaissance en informatique, vous pouvez, en premier lieu, utiliser vos propres contenus déjà existants conçus pour l'enseignement en présentiel, les numériser, les améliorer sommairement et les mettre en ligne à la disposition de vos élèves. Vous pourrez ensuite enrichir ceux-ci de contenus supplémentaires. Cette pratique est la plus rapide, mais il est indispensable de revoir sa posture pédagogique et d'adapter celle-ci à l'enseignement hybride ou à distance (cf. supra). Pour penser ou repenser votre scénario pédagogique en vue d'un enseignement hybride ou à distance, vous allez réfléchir aux divers supports que vous allez utiliser et/ou produire dans ce cadre.

Si le texte est, depuis l'invention de l'écriture, le média favorisé pour transmettre du contenu d'apprentissage, l'image, fixe ou animée, joue un rôle également important. L'image peut évidemment être utilisée comme support pédagogique en soi (une carte géographique, par exemple). Dans le rôle d'illustrations de contenus textuels, les images permettent également, par le biais de la mémoire visuelle, de fixer la structure d'un document écrit ou d'une présentation orale. Montrer peut être plus efficace que parler ou dissenter.

La vidéo sollicite quant à elle une activité visuelle et auditive, ce «double décodage» tendant à renforcer la mémorisation.

De manière à agrémenter un cours existant, la plateforme de ressources éducatives officielle de la FW-B, e-classe, propose des contenus de qualité et adaptés aux différentes disciplines.

www.e-classe.be

Il est également conseillé de ne pas «noyer» les élèves de contenus en tout genre. Mieux vaut effectuer une sélection de quelques contenus pertinents afin d'éviter le risque de les perdre et de les démonter.

Enfin, vous pouvez également décider d'aller plus loin et de créer vos propres supports numériques d'apprentissage dans le cadre d'un enseignement hybride ou à distance. Il peut notamment s'agir de supports vidéos ou sonores que vous réalisez vous-même, ou via l'utilisation de plateformes d'apprentissage en ligne, qui permettent de scénariser un cours en intégrant des séquences théoriques, des exercices et des évaluations.

Tous les supports ne se valent pas et n'apportent pas les mêmes résultats. Afin de vous aider à choisir le support le plus adéquat selon l'objectif poursuivi en tenant compte des réalités propres à vos élèves (âge, compétences...), le tableau à la page suivante dresse un rapide comparatif de trois supports en pointant leurs avantages et inconvénients.

Le cours numérisé

Manuel, syllabus, livres, documents avec ou sans illustration.

Pour l'apprenant

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">+ Simple d'utilisation+ Portable+ Familier+ Utilisable selon le rythme de l'élève | <ul style="list-style-type: none">- Obligation de savoir lire et écrire- Connexion nécessaire- Support visuel- Pas d'interactivité ou de rétroaction- Mise à jour immédiate impossible |
|--|--|

Pour l'enseignant

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">+ Simple à produire | <ul style="list-style-type: none">- Connexion nécessaire |
|---|--|

Exigences et implications

- Mise en page et support soigné
- Langage et support adaptés aux élèves

L'enregistrement sonore

Podcast, exposé enregistré, cours enregistré, conférence, musique...

Pour l'apprenant

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">+ Simple+ Familier+ Facile à enregistrer+ Transportable+ Pas besoin de savoir lire | <ul style="list-style-type: none">- Lassant- Connexion nécessaire- Pas d'échange possible- Si écoute en synchrone, obligation d'être connecté au même moment |
|--|---|

Pour l'enseignant

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">+ Simple à concevoir+ Possibilité de travail synchrone+ Possibilité de travail asynchrone | <ul style="list-style-type: none">- Connexion nécessaire |
|---|--|

Exigences et implications

- Préparation de l'allocation pour éviter les tics de langage et les bafouillages
- Débit et articulation de la part de l'orateur
- Clarté de la voix et qualité du son

La vidéo

Capsule vidéo, présentation animée, film, reportage sur divers supports (en ligne, DVD...).

Pour l'apprenant

- + Familier
- + Simple
- + Pas besoin de savoir lire
- + Riche en informations
- + Peut être utilisé de manière synchrone

- Lassant dans le cadre d'un enseignement asynchrone
- Trop long parfois
- Connexion nécessaire

Pour l'enseignant

- + Peut être utilisé de manière synchrone et/ou asynchrone
- + Information riche et variée

- Préparation chronophage
- Connexion nécessaire
- Nécessité d'adapter selon le niveau des élèves (vocabulaire, temps du document à visionner...)
- Difficile à mettre à jour

Exigences et implications

- Scénariser avant la réalisation
- Nécessite un matériel de base (de quoi filmer, monter, intégrer des questions, diffuser et conserver la réalisation...)
- Préparation de l'allocution pour éviter les tics de langage et les bafouillages
- Débit et articulation de la part de l'orateur
- Clarté de la voix et qualité de l'image et du son

d) Recommandations générales

Afin de mettre toutes les chances de votre côté pour que votre enseignement hybride ou à distance soit un succès, une série de recommandations plus générales sont à découvrir avant de démarrer.

Recommandations relatives à la communication et à la concertation

Le choix d'un enseignement hybride ou à distance devrait idéalement être décidé au niveau de l'établissement. Opter pour des méthodes et outils communs destinés à l'ensemble des élèves permettra d'assurer une certaine équité et facilitera leur appropriation des outils utilisés. Pensez notamment aux difficultés rencontrées par les élèves qui seraient amenés à avoir des interactions avec différents enseignants à des moments différents et avec des outils différents.

Bien que l'enseignant bénéficie de la liberté pédagogique, obtenir le soutien de la direction de l'établissement est préférable. Cela permettra également d'améliorer la communication avec les familles, sachant que le chef d'établissement risque d'être interpellé par les parents.

Une fois l'aval du chef d'établissement obtenu, il faudra présenter cette pratique aux élèves qui seront les premiers concernés. Il s'agit de leur expliquer en quelques mots en quoi consiste l'enseignement hybride ou à distance, les avantages, les inconvénients et ce qui est attendu d'eux. Il faudra veiller à ce que les élèves soient non seulement informés mais également formés à l'utilisation des outils qui seront utilisés dans le cadre de cet apprentissage. Il est judicieux d'organiser des séances d'utilisation en présentiel avec les élèves afin de les voir manipuler les outils in situ et d'apporter des conseils et réponses d'utilisation avant de commencer les apprentissages.

Une fois à la maison, il s'agira de veiller à ce que les élèves ne soient pas perdus, seuls, face à un problème « technique ». Ainsi la mise à disposition de tutoriels, de modes d'emploi, mais aussi d'une Foire Aux Questions (FAQ), reprenant les questions potentiellement récurrentes, est utile afin qu'ils puissent rapidement trouver une solution pratique, en toute autonomie, au(x) problème(s) qui pourrai(en)t se présenter. Certains outils, applications ou logiciels ne sont disponibles qu'en version anglaise. Bien souvent, une connaissance basique de l'anglais suffit pour les maîtriser et les utiliser.

Néanmoins, lors des séances d'utilisation en présentiel, il faut veiller à ce que cela ne soit pas un obstacle à l'utilisation, en identifiant et traduisant les passages nécessaires.

Enfin, il est conseillé d'avertir les parents sur la manière de travailler. Les parents auront eu l'information via leur(s) enfant(s) mais il est préférable de répondre à leurs questions et de lever les doutes. Dans le cadre de l'enseignement obligatoire, il est indispensable que les parents soient avertis de toutes les modalités mises en place à distance. Il est préférable de leur expliquer ce qui est attendu d'eux et de quelle manière ils peuvent collaborer afin que cela profite au mieux aux apprentissages de leur(s) enfant(s).

Ainsi, il ne faut pas oublier de présenter les outils choisis, leurs avantages et inconvénients, ainsi que les modalités d'utilisation de ceux-ci. La documentation (tutoriels, FAQ...) réalisée pour les élèves sera également utile aux parents pour qu'ils puissent se les approprier et accompagner la scolarité de leur(s) enfant(s). Gardez à l'esprit que pour certains parents, l'utilisation de ces outils permettant l'apprentissage en ligne sera une découverte.

EN RÉSUMÉ

Pour la direction

- Choisir la méthode et les outils en concertation avec son chef d'établissement
- Choisir en collaboration avec ses collègues des outils identiques qui seront utilisés pour éviter la multiplicité de ceux-ci⁹
- Être en adéquation avec le projet de l'établissement, le contrat d'objectif

Pour les élèves

- Présenter les avantages, les inconvénients et ce qui est attendu d'eux
- Sonder les outils disponibles à la maison
- Former à l'utilisation des outils
- Prévoir des outils de support technique (tutos, FAQ) concernant les outils et logiciels choisis

Pour les parents

- Présenter les avantages, les inconvénients et ce qui est attendu d'eux
- Sonder les outils disponibles à la maison et trouver avec eux une solution si besoin
- Informer du respect des cadres légaux (RGPD, droits à l'image, gratuité scolaire...)
- Prévoir des outils de support technique (tuto, FAQ) concernant les outils et logiciels choisis
- Rappeler l'importance de l'implication et de l'autodiscipline de chacun pour que l'apprentissage soit positif

⁹ www.e-classe.be/article/des-outils-de-visioconference-pour-l-enseignement-a-distance--21146

Recommandations relatives à la collaboration entre pairs

Dans le cadre de l'enseignement à distance ou hybride, l'acquisition de compétences numériques par l'enseignant devient une nécessité et une partie intégrante de son développement professionnel.

Les échanges entre pairs et le travail collaboratif à l'aide des outils numériques peuvent représenter un avantage pour l'enseignant en termes de formation. En collaborant avec d'autres enseignants, en s'informant au près du référent numérique de l'établissement, en partageant ses ressources et son expérience, en organisant sa veille pédagogique, en entretenant un réseau de contacts (homologues et experts de toute nationalité), en faisant partie de communautés, l'enseignant peut améliorer ses méthodes d'enseignement, développer de nouvelles stratégies, nourrir et enrichir ses pratiques pédagogiques.

Le dossier «Osons la collaboration numérique»¹⁰ consacre un chapitre au travail collaboratif entre enseignants et propose un répertoire de ressources et outils numériques.



Retrouvez des ressources concernant le travail collaboratif entre pairs dans l'Annexe 4 disponible dans les bonus de ce dossier¹¹.

Recommandations juridiques

Certains outils nécessitent le téléchargement d'applications, de logiciels ou la création de compte ou d'adresse courriel. Tous ces aspects doivent être réalisés en toute transparence AVEC l'accord des parents tout en respectant les prescrits légaux, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants mineurs.

La reproduction d'images et de vidéos impliquent le respect des aspects légaux comme le droit d'auteur. Si un enseignant apparaît dans ses propres vidéos, ainsi que ses élèves, il devrait être attentif au droit à l'image et aux questions d'identité numérique.

Toutes les informations légales se trouvent dans le chapitre **4. Les questions juridiques**.



Retrouvez des ressources concernant les points d'attention d'ordre juridique dans la bibliographie de ressources intitulée Annexe I disponible en complément de ce dossier¹².

Recommandations techniques

En plus du choix du support de cours (cf. supra), d'autres points d'attention d'ordre technique sont à prendre en compte.

Au moment où vous entamez la phase de sélection des différents outils que vous comptez exploiter, il est important d'être conscient de l'impact que possède la licence sous laquelle l'outil est distribué.

En ce qui concerne les catégories d'outils gratuits, on peut en considérer deux types: les logiciels de type freeware et ceux de type shareware.

Les freeware sont proposés gratuitement aux utilisateurs, accompagnés généralement d'un contrat de licence utilisateur final (CLUF) définissant le cadre d'utilisation de l'outil, pour une durée illimitée.

¹⁰ www.e-classe.be/thematic/osons-la-collaboration-numerique-376

¹¹ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af5.pdf

¹² pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af2.pdf

L'autre catégorie d'outils, les logiciels shareware, consistent en des logiciels payants proposés généralement dans une version gratuite pour une durée déterminée correspondant à une période d'essai. Au terme de celle-ci, l'utilisateur est invité à payer pour en prolonger l'utilisation ou à désinstaller purement et simplement le logiciel.

S'il est tentant de se tourner exclusivement vers des outils gratuits, notamment pour des raisons budgétaires ou d'équité, il est primordial de prendre conscience que la totale gratuité n'existe en réalité pas.

Ainsi, les logiciels freeware sont souvent accompagnés de publicités et disposent rarement d'un support technique, tandis que l'utilisation exclusive de shareware engendre le risque de perdre à tout moment l'accès aux outils ou aux données qui y seraient stockées.



Un certain nombre d'écoles disposent de plateformes qui permettent l'enseignement à distance. Ces plateformes n'existent toutefois pas dans tous les établissements scolaires. Complémentairement à l'action des FPO en la matière, la Fédération Wallonie-Bruxelles met, gratuitement et à titre subsidiaire, à disposition des établissements scolaires une solution d'enseignement hybride ou à distance. Cet environnement d'e-learning est standardisé, sécurisé et stable et permet aux équipes éducatives de mettre en place un enseignement et un suivi des apprentissages en ligne et à distance. Il s'agit de la plateforme suivante :

happi.cfwb.be

De plus, il faut garder à l'esprit que ces méthodes ne peuvent être pénalisantes pour ceux qui n'ont pas, pour quelque raison, une connexion internet, un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Il est donc nécessaire de connaître les outils dont disposent les élèves à la maison afin de construire les cours selon les dispositifs disponibles de chacun. En discutant avec les parents, des solutions adaptées au profil de chacun pourront être mises en place.

Comme évoqué ci-dessus, il est préférable d'entamer cette réflexion à l'échelle de l'établissement scolaire en gardant à l'esprit qu'il est inutile de multiplier les outils. Une concertation entre collègues simplifiera les interactions avec les élèves et leurs familles.

En résumé, il est recommandé de :

- choisir le support adéquat selon l'objectif poursuivi ;
- choisir l'outil adéquat selon l'objectif poursuivi ;
- s'assurer de la qualité, de la pertinence et l'ergonomie des contenus choisis ;
- s'assurer du matériel dont disposent les élèves et pallier les manques avec une solution adaptée ;
- réfléchir et trouver des solutions à l'échelle de l'école ;
- échanger et collaborer entre collègues ;
- vérifier la licence des outils choisis ;
- partager ses cours de manière sécurisée pour les élèves en veillant aux respects des règles juridiques.



Retrouvez des ressources et outils complémentaires dans la bibliographie de ressources intitulée Annexe 2 disponible en complément de ce dossier¹³.

¹³ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af3.pdf

3.2 La construction des apprentissages


a) Le choix des activités

Pendant le processus d'apprentissage, vous allez :

- faire des liens avec ce que l'élève connaît déjà ;
- faire référence aux prérequis ;
- amener les élèves à se poser des questions, à manipuler les informations ;
- transposer ses savoirs et savoir-faire à des situations nouvelles.

Pour bien définir les activités à mener à distance, vous tiendrez compte de plusieurs paramètres :

- les caractéristiques de vos élèves (niveau d'enseignement, niveau d'autonomie, besoins spécifiques, types d'intelligence, etc.) ;
- leur niveau de connaissance et la nature de ces connaissances (compétences de départ, habiletés, préférences, difficultés éventuelles, etc.) ;
- les prérequis nécessaires ;
- les objectifs d'apprentissage visés ;
- les compétences à faire acquérir ;
- les implications didactiques de la discipline enseignée ;
- la démarche d'apprentissage choisie (déductive, inductive, etc.) ;
- les modalités d'apprentissage (en autonomie, collaboration, coopération, synchrone/asynchrone) ;
- le degré d'encadrement offert ;
- les outils numériques disponibles.

 Idéalement, le choix de l'outil dépend de l'activité souhaitée. Toutefois, dans un contexte, où il faut mettre en place des solutions rapides et où l'enseignant doit se conformer aux possibilités techniques de la plateforme de son établissement, il est possible que le choix de l'activité dépende des outils numériques disponibles.

Il existe un grand nombre d'activités possibles à faire réaliser par les élèves à distance.

Exemples

- Lecture
- Production de devoirs
- Quizz
- Étude de cas
- Recherche en ligne
- Consultation de vidéos
- Travail collaboratif ou coopératif¹⁴
- Écriture collaborative
- etc.

¹⁴ Voir dossier TICE « Osons la collaboration numérique » - www.e-classe.be/thematic/osons-la-collaboration-numerique-376

Lors de la création de votre séquence de cours, vous avez défini les intentions pédagogiques, les objectifs et/ou les apprentissages visés. Les enseignants organisent les cours en différents objectifs opérationnalisables intégrant la taxonomie de Bloom¹⁵.

Ainsi chaque activité est clairement spécifiée, l'élève sait ce qui est attendu de lui, les objectifs à atteindre et les moyens pour y arriver.

Voici une série d'objectifs d'apprentissage, des activités possibles pour les acquérir ainsi qu'une liste non exhaustive d'outils que vous pouvez utiliser pour y parvenir.

Des outils pour créer des supports numériques écrits

Créer un document numérique écrit que les élèves peuvent consulter

Logiciels de traitement de texte

Ils permettent de créer un document texte et de l'assortir d'images. Le plus connu est Microsoft Word, mais il existe de nombreux autres logiciels de ce type.

Exemples

- Microsoft Word
- Google Docx
- OpenOffice

Logiciels de publication assistée par ordinateur

Ils sont orientés vers la gestion du design de documents (la photocomposition) et sont donc plus adaptés pour la création de documents comportant de nombreux visuels.

Exemple

- Microsoft Publisher

Logiciels de présentation

Ils sont adaptés à des présentations synchrones, destinées à être commentées, et sont donc moins orientées vers l'inclusion de nombreux textes. Ils peuvent également servir de supports d'apprentissage asynchrone.

Exemples

- Microsoft Powerpoint
- Prezi
- PowToon
- Genially

Logiciels de conversion PDF

Un document au format PDF présente l'avantage de ne pas être modifiable par l'utilisateur. Celui-ci ne risque donc pas d'en modifier ou supprimer accidentellement une partie. Le format PDF est considéré comme une norme pour la production de documents finalisés et facilement accessibles quel que soit le support numérique (ordinateur, tablette, smartphone).

Exemple

Les outils cités ci-dessus permettent généralement l'enregistrement des documents au format PDF.

¹⁵ Pour aller plus loin : sydologie.com/2017/09/taxonomie-de-bloom-quest-cest/ consulté le 10-07-2020

Benjamin Bloom (1913-199) est un psychologue américain spécialisé en pédagogie. Il était également professeur, chercheur, éditeur littéraire et examinateur en éducation.

Récupérer le contenu écrit d'un document numérique, dans un document PDF

Logiciels OCR (Optical Character Recognition)

Le texte contenu dans un document numérique, PDF ou scanné peut être récupéré pour être utilisé dans un traitement de texte. Il s'agit de « dénumériser » un texte numérisé.

Exemples

- LightPDF
- OCR.Space
- I2OCR
- NewOCR
- OCRConvert

Créer des schémas explicatifs dans un document numérique

Logiciels de création de schémas et flowcharts

Ces logiciels et applications permettent de créer et modifier des diagrammes, schémas, organigrammes. Le contenu est ensuite intégrable dans un document produit par traitement de texte.

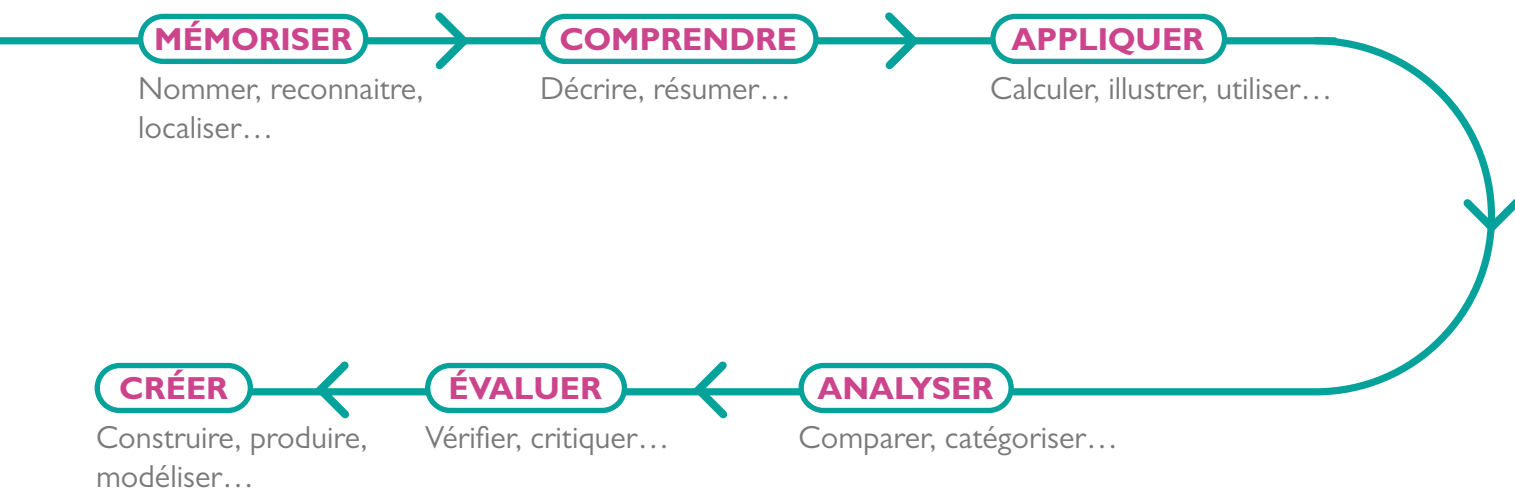
Exemple

- Draw.io

Retrouvez d'autres outils dans la bibliographie de ressources intitulée «Annexe 3», disponible en complément de ce dossier¹⁶.

¹⁶ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af4.pdf

b) La taxonomie dans l'hybridation



Voici des exemples d'outils et de réalisations possibles avec les outils ci-dessous en lien avec la taxonomie de Bloom.

Des outils numériques pour créer des activités en lien avec la taxonomie de Bloom

« Mémoriser » et verbes associés à ce niveau

Outils pour étudier et mémoriser des données pendant que vous naviguez sur le web

 Exemples

- Fluanly
- Nuggets

Outil pour apprendre ses leçons en chansons

 Exemple

- Studytracks

Outil pour créer un carnet de vocabulaire

 Exemple

- QuizKlip

« Comprendre », « Appliquer » et verbes associés à ce niveau

Outils pour créer des QCM, des sondages (synchrone ou asynchrone)



Exemples

- Didacti
- Wooclap
- EdPuzzle,
- Netquiz
- Web+
- ExperQuiz
- La Quizinière
- Quiz
- Tripetto
- Socrative
- Kahoot
- Learning Apps
- Framaform
- ClassMarker

« Évaluer » et verbes associés à ce niveau

Outils pour créer des formulaires à compléter



Exemples

- Google Forms
- Jotform
- Word (en configurant des champs de réponse)

« Analyser » et verbes associés à ce niveau

Décomposer les informations fournies pour en saisir le contenu (comparer et déconstruire les contenus pour se les approprier).

Outils pour utiliser des capsules vidéo avec questionnaire intégré



Exemples

- Playposit
- Educanon
- Mindstamp
- VideoAnt
- Viméo
- Visme

Outils pour analyser des documents pouvant intégrer des commentaires



Exemples

- Crocodoc
- Marqueed
- Google Drive et sa suite

«Créer» et verbes associés à ce niveau

Utiliser et créer de manière personnelle et/ou collaborative des réalisations qui reprennent les éléments de savoirs et savoir-faire acquis et mobilisés lors de l'apprentissage mais dans une situation nouvelle. L'élève peut créer de l'écrit, de l'image, de la vidéo. Les outils numériques pour atteindre cet objectif sont nom-

Outils pour réaliser des infographies travaillant l'esprit de synthèse, des présentations animées

Exemples

- Prezi
- Sketchboard
- PowToon
- Canva
- Presentious

Outils pour réaliser des cartes mentales

Exemples

- Brainio
- Plectica
- TextToMindMap
- MapsofMind
- MindMapNinja
- WiseMapping

Outils pour pratiquer l'écriture collaborative

Exemples

- Google doc
- Classroom
- Spiral
- Curriculet
- Co-Ment

Retrouvez d'autres outils dans le dossier «Osons la collaboration numérique»¹⁷ et ses nombreuses banques de ressources.

Outils pour créer de l'écrit

Exemples

- Traitement de texte
- Evernote
- Leximage (réaliser un dictionnaire en images)

Outils pour créer des images

Infographies, présentations dynamiques...

Exemples

- Prezi
- Canva
- SketchBook Express
- Leximage (réaliser un dictionnaire en images)
- Sketchboard (créer des croquis pour tout expliquer)
- ActivePresenter
- PowToon

¹⁷ www.e-classe.be/thematic/osons-la-collaboration-numerique-376

Outils pour créer des vidéos et des supports audio

Exemples

- Vialogues
- Vimeo-Visme
- Youtube
- Dailymotion
- Videolan
- Anchor (créer des podcasts)
- VoiceThread
- Moovly
- Knovio
- Educreation



L'outil n'est qu'un moyen. C'est l'enseignant qui doit graduer ses exercices, ses objectifs. Un même outil peut être utilisé pour tous les niveaux d'apprentissage. L'enseignant construit sa séquence d'enseignement en tenant compte des objectifs et en différenciant ceux-ci pour chaque élève, le numérique permettant une différenciation des apprentissages pour chaque apprenant. Les outils numériques permettent de varier les objectifs, les attendus, le type d'exercices, la manière d'acquérir des savoirs et savoir-faire, de susciter et de garder la motivation et l'intérêt.

Retrouvez d'autres outils dans la bibliographie de ressources intitulée « Annexe 3 », disponible en complément de ce dossier¹⁸.

c) L'accompagnement et la motivation de l'élève

Dans une situation d'enseignement hybride ou à distance, il s'agit de guider l'apprentissage à divers moments clés, en veillant à diversifier ses méthodes et activités, en vue de soutenir ces apprentissages et garder l'intérêt, la motivation et la réceptivité de ses élèves.

Par ailleurs, une idée reçue consiste à croire que l'élève placé devant un ordinateur ou une tablette sait se débrouiller, alors que très fréquemment, il se sent perdu face à la tâche demandée. Il est très différent d'utiliser les outils numériques pour les loisirs d'une utilisation « professionnelle » destinée à accomplir des tâches. L'enseignement hybride ou à distance peut être une source de stress tant pour

l'apprenant que pour l'enseignant. Cette liberté face à son apprentissage peut occasionner une démotivation, une crainte de ne pas y arriver ou un sentiment d'abandon dans le chef de l'élève.

Ainsi, créer et diffuser des contenus ne suffit pas, il faut notamment rassurer les élèves, susciter les interactions et obtenir leur engagement.

Les activités, qu'elles se déroulent en présentiel ou à distance, seront d'autant plus motivantes et efficaces si :

- elles sont variées ;
- elles font l'objet d'un retour rapide de la part de l'enseignant ;
- le résultat de l'avancement des apprentissages réalisés par l'élève est visible.

De manière à garantir le niveau d'engagement des élèves, vous pouvez, par exemple :

- Alternier des activités courtes et des activités nécessitant plus de concentration. Plusieurs activités courtes qui, mises bout à bout, permettent de travailler une compétence spécifique peuvent être plus pertinentes pour offrir davantage de souplesse à l'élève dans la gestion de son temps d'apprentissage à la maison.
- Proposer plusieurs activités à l'élève et le laisser choisir la compétence qu'il a envie de travailler ou le guider vers la compétence qu'il doit améliorer dans une logique de différenciation.
- Fixer des échéances pour la finalisation des activités via des outils de planification (calendrier, agenda...).

¹⁸ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af4.pdf

- Donner des consignes ou des retours personnalisés (sous forme de consignes ou commentaires textuels, audio ou vidéo).
- Guider l'élève vers des exercices personnalisés et vers des ressources relatives à ses difficultés spécifiques dans une logique de remédiation – consolidation – dépassement.
- Permettre aux élèves de manifester leurs difficultés d'apprentissage avec vous (individuellement) et le groupe (au sein d'une communauté).
- Fixer des moments spécifiques dédiés aux discussions via une permanence ou un système de prise de rendez-vous permettant aux élèves rencontrant une difficulté de vous contacter suivant des modalités définies. Les moments d'apprentissage

synchrone sont essentiels afin d'apporter le soutien nécessaire aux élèves.

- Conserver un lien social grâce aux outils de visioconférence, de préférence en fixant des moments de rencontre récurrents dédiés au groupe-classe, dans la semaine et dans la journée, afin de faciliter l'organisation familiale de vos élèves.

Vous pouvez également créer cet esprit de communauté, de collaboration avec vos collègues. Des outils numériques permettent de créer un lien social que ce soit dans un but de communication directe et synchrone, mais aussi dans le cadre d'un travail collaboratif synchrone et/ou asynchrone.

Des outils pour communiquer de manière synchrone

Des outils de visioconférence

Exemples

- Participate
- Google Hangouts
- Zoom
- Jitsi
- Teams
- Whereby
- Proficon
- le guide pratique « Des outils de visioconférence pour l'enseignement à distance »¹⁹

Des outils de sondage en direct

Exemples

- Kahoot
- Metimeter
- Wooclap
- 2Reply

Les réseaux sociaux

Exemple

- le dossier « À la conquête des réseaux sociaux »²⁰

¹⁹ www.e-classe.be/article/des-outils-de-visioconference-pour-l-enseignement-a-distance--21146

²⁰ www.e-classe.be/article/a-la-conquete-des-reseaux-sociaux-dans-l-enseignement-18526

Des outils pour communiquer de manière asynchrone

Exemples

- le courriel
- les forums de discussion
- les wikis
- les webinaires en différé
- consulter le dossier « La classe inversée »²¹

Des outils pour pratiquer le travail collaboratif synchrone ou asynchrone

Exemples

- Google docs
- Padlet
- Claroline Connect
- Dropbox
- Edmodo
- Annotate
- Hypothes.is
- Supernotes
- Educreations
- Prezi
- Evernote
- le dossier « Osons la collaboration numérique »

Retrouvez d'autres outils dans les bibliographies de ressources intitulées « Annexe 3 »²² et « Annexe 4 »²³, disponibles en complément de ce dossier.

Enfin, l'apprentissage mêlant enseignement en présentiel et à distance permet d'allier la pédagogie transmissive basée sur les contenus à la pédagogie active basée sur les activités.

Dans le cadre de cet accompagnement de l'élève en situation d'apprentissage hybride, on peut résumer les quatre éléments essentiels d'un cours hybride selon la **règle des 4 C** :

- cadre de la situation,
- consignes claires,
- conseils,
- comment ça marche? (conseils techniques pour arriver à résoudre les problèmes qui pourraient se poser).

En appliquant cette règle, l'élève ressentira moins de stress, seul face à son apprentissage.

d) L'acquisition de compétences sociales et numériques

L'un des avantages des outils numériques utilisés dans le cadre de l'apprentissage hybride ou à distance est que très souvent un même outil permet de travailler de multiples compétences.

Si ces outils sont au service de l'apprentissage en termes de savoirs, leur utilisation permet à l'élève de développer des compétences clés (compétences sociales, organisation, autonomie, capacité à communiquer...) et améliore leurs compétences numériques.

C'est par la pratique encadrée que les élèves apprennent le mieux et dès le plus jeune âge à utiliser les outils numériques de manière adéquate en se respectant, en respectant les autres et en maîtrisant les gestes qui leur seront utiles dans leurs vies privée et professionnelle futures.

²¹ www.e-classe.be/article/la-classe-inversee-19309

²² pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af4.pdf

²³ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af5.pdf

Cette éducation au, par et avec le numérique s'inscrit dans le cadre des recommandations de la Commission européenne que sont les référentiels :

- « **Les DigComp** »²⁴ pour les citoyens,
- « **Les DigComp Edu** »²⁵ pour l'éducation.

e) La différenciation

La « différenciation pédagogique » ou la « pédagogie différenciée » est un « outil pour gérer et réduire les écarts entre élèves, gérer l'hétérogénéité des classes et diminuer le redoublement » (Pratiques de pédagogies différenciées à l'école primaire, sous la direction du Professeur Bernard Rey)²⁵.

Le dossier « Le numérique et les troubles d'apprentissage » explicite ce qu'est la différenciation de manière détaillée.

En pratiquant l'enseignement hybride ou à distance, l'enseignant utilise des outils numériques permettant d'évaluer les acquis, les difficultés de chaque élève indépendamment des autres. L'enseignant peut proposer des activités supplémentaires ou des exercices de renforcement voire avancer plus vite dans la matière. Il peut également adapter les manières d'apprendre, les outils spécifiques à chaque élève et lui permettre d'avancer à son rythme.

Les outils numériques permettent à l'enseignant d'individualiser les apprentissages et de pratiquer un réel enseignement différencié selon les besoins de chaque apprenant. Sans oublier les élèves à besoins spécifiques, l'enseignant peut utiliser des outils numériques ou non pouvant soutenir **individuellement** les apprentissages de TOUS les élèves. Ainsi, un élève « dys » pourra utiliser des supports d'apprentissage spécifiques à ses difficultés. Quant aux plus faibles, ils pourront bénéficier d'un soutien personnalisé, chacun avançant à son rythme et selon ses capacités.

Voilà pourquoi la scénarisation en amont des séquences d'apprentissage est essentielle. Si la préparation peut être chronophage, l'apprentissage étant pensé pour répondre aux besoins de tous les élèves permet de gagner en temps par la suite.

f) Le travail collaboratif

Le travail collaboratif est une modalité essentielle de l'apprentissage à distance et/ou hybride.

Les outils numériques mobilisés peuvent être identiques. Parmi les activités que vous pouvez mener avec vos élèves à distance, vous pouvez les amener à travailler en collaboration.

Les aptitudes travaillées et développées par l'apprenant lors d'un travail collaboratif sont nombreuses :

- l'esprit d'analyse, la réflexion et l'esprit de synthèse contribuant au développement d'une pensée personnelle,
- des aptitudes et des capacités à rechercher, à trouver la bonne information, à la traiter, à l'analyser, à l'évaluer et à la partager,
- des capacités à prendre en compte l'apport des autres, à confronter ses représentations, à formuler et à résoudre des problèmes en groupe,
- des compétences sociales comme l'empathie et la tolérance,
- des aptitudes à communiquer oralement et par écrit, à échanger, à écouter, à accepter le compromis en vue d'atteindre un objectif commun. Il s'agit donc également d'améliorer sa prise de parole en public pour expliquer, commenter, argumenter et exprimer ses idées,
- le dépassement de sa timidité, de sa peur du jugement de l'autre,
- le développement de sa confiance en soi, en prenant conscience de la possibilité d'apporter de la valeur ajoutée aux productions communes et par le sentiment de fierté d'y avoir participé,
- l'appropriation de la matière et des critères d'évaluation,
- la motivation,
- l'autonomie

²⁴ DigComp, consulté le 01-07-2020. ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=1315

²⁵ DigComp Edu, consulté le 01-07-2020. ec.europa.eu/jrc/en/digcompedu

²⁶ Stéphanie DESCAMPE, Françoise ROBIN et Philippe TREMBLAY sous la direction du Professeur Bernard REY. Service des Sciences de l'Éducation de l'Université libre de Bruxelles - Avril 2014 – Service général du Service du pilotage. www.e-classe.be/article/pratiques-de-pedagogie-differenciee-a-l-ecole-primaire

Au niveau du groupe, le travail collaboratif a également de nombreux avantages :

- Il fait apparaître une dynamique de groupe qui peut faire émerger une véritable « culture » collaborative.
- Cette dynamique permet notamment le partage et la mise en commun des compétences et des connaissances, ainsi que leur transfert vers les apprenants initialement plus faibles. Elle favorise de ce fait l'apprentissage informel et participe à la capitalisation des connaissances.
- Cette dynamique collective donne la possibilité à chacun d'endosser un rôle de « leader » ; ce rôle peut donc sans cesse être réattribué au sein du groupe.
- Le travail collaboratif permet de valoriser les compétences de chaque apprenant et offre au groupe la possibilité de mobiliser l'intelligence collective en vue de réaliser un projet commun, d'atteindre un objectif et de choisir les solutions adaptées aux problèmes posés.

Pour plus d'information sur le sujet, consultez le dossier « Osons la collaboration numérique »²⁷.



Retrouvez d'autres outils dans la bibliographie de ressources intitulée « Annexe 4 »²⁸, disponible en complément de ce dossier.

3.3 L'évaluation

S'il est primordial de fournir aux élèves un retour régulier sur leurs apprentissages, les moments d'évaluation sont indispensables à la bonne conduite de leurs apprentissages.

Qu'elles soient formatives, sommatives ou certificatives, les évaluations sont parfois craintes par les élèves. Dans le cadre des pratiques d'enseignement en présentiel, la proximité directe avec les élèves permet de les rassurer ou d'explicitier plus en avant les consignes lors de ces moments.

Or, la distance et l'asynchronisme parfois présents dans les pratiques d'apprentissage hybride ou à distance peuvent représenter un obstacle à l'évaluation des élèves.

Quelques points d'attention préalables sont à noter avant de concevoir les différents moments d'évaluation.

- Il conviendra de prendre conscience des aménagements que peut nécessiter l'enseignement à distance dans le cadre des différentes formes d'évaluations des élèves (formatives, sommatives, certificatives).
- Dans le cadre d'un enseignement hybride et à distance, il est essentiel de mettre en place un système d'évaluation formative et de retour rapide et efficace qui permettra à l'élève, à tout le moins, de ne pas se sentir seul face à ses apprentissages.
- Notez, toutefois, que les outils utilisés dans le cadre des pratiques d'enseignement hybride et à distance ont également leurs propres limites dans le cadre de l'évaluation. Par exemple, bien que les exercices à correction et/ou retour automatisés puissent constituer une forme intéressante d'évaluation de l'élève, il est préférable de ne pas automatiser tous les tests, exercices et autres activités qui pourraient lui être proposés afin de maintenir une forme d'interaction entre l'enseignant et l'élève et de s'assurer de la bonne compréhension de ce dernier dans l'acquisition des savoirs et savoir-faire.
- L'enseignement hybride ou à distance peut nécessiter une plus grande rigueur, autodiscipline et implication de la part des élèves.

Quelle que soit la pratique d'enseignement, en présentiel, distanciel ou hybride, il est important de souligner quelques recommandations :

- Déterminer dès la conception des séquences d'apprentissage ce qui va être évalué : quels savoirs ? quelles compétences et/ou unités d'acquis d'apprentissage (UAA) ? ...
- Informer les élèves des modalités d'évaluation dès le départ.
- Fournir un feedback régulier au sujet des résultats de ces évaluations.
- Permettre à l'élève de s'autoévaluer.

Les dimensions synchrones ou asynchrones sont également à prendre en compte lors des moments d'évaluation.

²⁷ www.e-classe.be/thematic/osons-la-collaboration-numerique-376

²⁸ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af5.pdf

Des outils pour évaluer

Évaluer une production écrite

Cloud, LMS, ENT

Exemples

- Happi, la plateforme officielle de l'enseignement obligatoire proposée par la FW-B
- Moodle

Évaluer de manière orale, synchrone et individuelle

Outils de visioconférence, environnements dédiés respectant les prescrits légaux en termes d'organisation d'évaluation certificative

Exemples

- Teams
- Zoom
- Jitsi

Évaluer de manière automatisée

Application permettant l'évaluation synchrone et/ou asynchrone

Exemples

- Wooclap
- Kahoot
- Google forms

Permettre l'autoévaluation

Application permettant l'évaluation synchrone et/ou asynchrone

Exemples

- Questy
- La Quizinière

Évaluer par les pairs

Application permettant l'évaluation synchrone et/ou asynchrone

Exemples

- Challengeme
- Mentimeter



Retrouvez d'autres outils dans les bibliographies de ressources intitulées « Annexe 3 »²⁹ et « Annexe 4 »³⁰, disponibles en complément de ce dossier.

²⁹ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af4.pdf

³⁰ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af5.pdf

3.4 Problématiques et réponses possibles

Les tableaux ci-dessous vous donne une vue synoptique des problématiques potentiellement rencontrées dans le cadre de l'enseignement hybride ou à distance par les apprenants et les enseignants, et vous proposent un résumé des pistes et des solutions possibles.

Pour l'apprenant

Sentiment d'abandon

- Respecter la règle des 4C (cf. section III. B. L'accompagnement et la motivation de l'élève).
- Prévoir des moments d'interactions avec l'élève via une visioconférence en groupe classe ou sous-groupe.
- Prévoir des activités d'interactivité en présentiel.
- Apporter une réponse rapide au travail réalisé à distance.

Manque de motivation

- Varier les types d'exercices, d'activités.
- Apporter une réponse rapide au travail réalisé à distance.
- Mettre en place des systèmes positifs et valorisants comme les badges.
- Interagir avec l'élève de manière régulière et personnalisée.

Difficulté ou incapacité de lecture

- Avertir les parents des modalités de travail.
- Impliquer les parents sans en faire des collègues.
- Utiliser des outils et applications ne nécessitant pas la lecture (podcast, capsule vidéo...).

Manque d'autonomie

- Organiser avec l'élève le temps de travail.
- Fixer des échéances.

Difficultés spécifiques

- Différencier les exercices et objectifs pour chaque élève.

Peu ou pas de matériel numérique

- Consulter la publication «Répertoire des lieux accessibles aux élèves pour un enseignement à distance»³¹
- S'assurer auparavant du matériel disponible.
- Selon l'âge et la maturité de l'élève, renseigner les centres disposant de matériel informatique mis à la disposition des citoyens (bibliothèque, espace public numérique, prêt par l'école...)
- Prévoir une version réalisable sans outil numérique.

Difficulté ou problème d'utilisation du matériel

- Prévoir des modes d'emploi accessibles à tous.
- Prévoir une FAQ (foire aux questions).
- Prévoir des tutoriels ou liens vers des tutoriels existants.

³¹ www.e-classe.be/article/repertoire-des-lieux-accessibles-aux-eleves-pour-un-enseignement-a-distance-21323

Pour l'enseignant

Environnement de travail non adapté

- Analyser son environnement et voir ce qui peut être adapté (organiser son bureau différemment, utiliser des outils numériques pour organiser son travail, gérer son temps, assurer un suivi des tâches...).

Changement de posture

- Repenser ses méthodes de travail.
- Ne pas faire avec le numérique ce que l'on faisait sans.
- Scénariser différemment ses cours.

Accompagner les élèves à distance

- Prévoir des moments d'activités synchrones.
- Prévoir des moments d'interaction en plus petit nombre que le groupe-classe.
- Prévoir des activités variées, courtes et motivantes.

Peu de connaissance en outils numériques

- Oser se lancer.
- Suivre la formation en ligne concernant l'enseignement hybride disponible sur la plateforme Happi

happi.cfwb.be

- S'autoformer à l'aide de tutoriels.

Cours existants? Qu'en faire?

- Numériser ceux-ci et les mettre à la disposition des élèves mais cela devrait rester exceptionnel.
- Revoir la scénarisation des cours existants et les adapter en activités réalisées et réalisables en présentiel, à distance.
- Créer de nouveaux cours adaptés à l'enseignement hybride.

Des activités? Mais lesquelles en présentiel et à distance?

- Planifier les activités en présentiel, à distance.
- Prévoir des activités variées, courtes et motivantes.
- Certaines activités nécessitant un matériel spécifique ne peuvent être réalisées qu'en présentiel.

Immixtion vie privée

- Fixer un cadre précis expliquant les moments où vous êtes disponible, les modalités de communication.
- Avertir les parents de ces modalités.

4.1 Informations législatives

Les pratiques d'enseignement hybride ou à distance nécessitent, plus que jamais, de se poser une série de questions d'ordre législatif aussi bien au moment de la conception des activités que tout au long des échanges avec les élèves, ainsi que lors de l'utilisation des différents outils numériques.

La présente partie de ce dossier n'a pas vocation à proposer une guidance juridique exhaustive de tous les aspects légaux devant être pris en compte. Néanmoins, elle se fait le relai des points d'attention à considérer avant de commencer à concevoir toute activité d'enseignement en ligne. Elle a également pour but de rediriger l'enseignant vers d'autres supports informatifs qui détailleront plus avant les dimensions légales à prendre en compte.

4.2 La protection des données

La mise en place de pratiques d'enseignement hybride ou à distance sous-entend la mise à disposition d'une variété de données à caractère personnel concernant les élèves : adresses courriels, noms, prénoms...

Ces informations, habituellement confinées à une utilisation réglementée au sein de l'établissement ou dans les pratiques d'enseignement plus classiques, seront nécessaires dans le cadre d'un enseignement hybride ou à distance.

Afin d'assurer le respect des différents cadres légaux posés en la matière, il convient avant tout de respecter le Règlement général de Protection des Données (RGPD) et la loi belge sur la protection des données du 30 juillet 2018³².

En ce qui concerne la mise en place de pratiques pédagogiques hybride ou à distance, qui revêtent un aspect numérique, trois étapes sont à respecter dans l'application du RGPD :

Vérifier les conditions générales et d'utilisation des outils/logiciels numériques utilisés :

- Lire attentivement les informations sur la vie privée dans les conditions générales d'utilisation des logiciels et des outils utilisés.
- S'assurer que les données à caractère personnel des élèves ne seront pas utilisées à des fins commerciales.
- S'assurer que des mesures de sécurité appropriées sont prévues par le fournisseur des logiciels et outils utilisés.

Privilégier les pseudos :

Privilégier l'utilisation de pseudonymes ou de comptes anonymes si l'identité de l'élève n'est pas nécessaire.

Privilégier les logiciels ou outils hébergés dans l'Union européenne :

Privilégier les logiciels et outils qui garantissent le stockage des données des élèves dans l'Union européenne.

Une information complète au sujet de l'application du RGPD dans le cadre scolaire est disponible dans le guide pratique rédigé par le Service général du Numérique éducatif « Comprendre et appliquer le RGPD en classe », disponible sur e-classe³³.

³² www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2018073046

³³ www.e-classe.be/article/comprendre-et-appliquer-le-rgpd-en-classe-18733

4.3 Le droit à l'image et la gestion de son image en ligne

a) Le droit à l'image

Le droit à l'image renvoie à l'obligation d'obtenir l'autorisation d'une personne avant toute réalisation, exposition ou reproduction de son image.

Dans le cadre de l'enseignement, il s'agit par exemple de s'assurer d'avoir obtenu l'accord des élèves ou de leurs tuteurs avant de saisir ou de diffuser leur image, y compris à des fins pédagogiques.

b) Un double consentement

Il est à noter qu'obtenir l'accord d'un élève pour le prendre en photo n'implique pas le droit de diffuser cette même image, quel que soit le motif. La législation distingue le consentement à obtenir pour la réalisation de l'image d'une part, et le consentement pour l'exploitation de celle-ci d'autre part.

Dans les deux cas, le consentement doit être demandé à la personne concernée si elle est majeure, au titulaire de la responsabilité parentale si elle est mineure, et conjointement si la personne a atteint l'âge de discernement situé généralement entre 12 et 14 ans. Voir le guide pratique « Comprendre et appliquer le RGPD en classe »³⁴ et la circulaire 2493 relative au droit à l'image dans les établissements d'enseignement³⁵.

c) Les conditions d'application du droit à l'image

La législation précise que le droit à l'image n'est opposable qu'à condition que la personne concernée soit identifiable et qu'elle soit le sujet principal de celle-ci.



Exemple

Un enseignant apparaît de manière fortuite sur la photographie d'une foule, celui-ci n'étant pas l'objet principal de l'image, son consentement ne sera pas nécessaire à l'utilisation de cette dernière.

La loi fait une exception concernant les personnages publics dans le cadre de leur fonction, ainsi que les images où la personne concernée y apparaît de manière secondaire, dans un lieu public ou sur une image d'actualité, par exemple.

d) Le droit à l'image et l'enseignement à distance

Le droit à l'image est susceptible d'être d'application, quel que soit le type d'enseignement, dès lors que l'image d'une personne est exploitée, qu'il s'agisse de celle de l'enseignant, d'un élève ou d'une personne quelconque. Cela dit, les potentialités techniques de l'enseignement à distance favorisent l'émergence de situations où se posent les questions du droit à l'image.



Exemple

L'enseignant donne un cours en visioconférence. Lui et ses apprenants activent leur caméra. Ni lui ni les élèves n'ont le droit d'enregistrer les images ni de les diffuser sans avoir préalablement obtenu l'autorisation des principaux concernés.

e) La gestion de son image en ligne

L'utilisation des outils numériques implique la plupart du temps de laisser des traces de notre identité, de notre image sur Internet: notre e-réputation. Tout utilisateur, à fortiori le professionnel de l'éducation, se doit d'être attentif à la manière dont il gère son identité et sa réputation en ligne. L'enseignant peut trouver des informations plus détaillées ainsi que des ressources pédagogiques sur ces questions dans le dossier « À la conquête des réseaux sociaux », rédigé par le Service général du Numérique éducatif³⁶.

³⁴ www.e-classe.be/article/comprendre-et-appliquer-le-rgpd-en-classe-18733

³⁵ www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=2694

³⁶ www.e-classe.be/article/a-la-conquete-des-reseaux-sociaux-dans-l-enseignement-18526

f) L'identité numérique et la réputation numérique

Comme l'indique le dossier « À la conquête des réseaux sociaux », l'identité numérique peut se définir comme « ce que vous êtes en ligne ». « Elle est le fruit de toutes les traces que vous laissez sur Internet, le résultat de vos actions », à savoir ce que vous publiez, ce que vous « aimez », vos réactions à certains événements ou encore la manière dont vous mettez en scène votre vie. Il s'agit donc de prêter une attention particulière aux données que l'enseignant et ses élèves créent et communiquent à leur sujet lorsqu'ils sont en ligne.

La réputation numérique, quant à elle, toujours selon le même dossier « se différencie de l'identité numérique car une partie d'elle est subie. C'est le jugement d'autrui sur vos publications mais c'est aussi ce que l'on dit de vous, même si vous n'êtes pas présents sur les réseaux ».

Exemple

L'enseignant invite ses élèves à consulter son compte sur un réseau social dans le but d'y consulter des vidéos à contenu pédagogique. Il s'agit dans ce cas de bien distinguer son compte privé de son compte professionnel. En effet, le premier pourrait contenir des informations susceptibles de nuire à sa réputation, voire à celle de la profession, ou des publications qui seraient contraires aux prescrits légaux comme le Décret Neutralité, par exemple.



Pour plus d'informations sur le droit à l'image, veuillez consulter :

- la circulaire 2493 : Le droit à l'image dans les établissements d'enseignement fondamental et secondaire (parue le 07-10-2008), qui présente les aspects juridiques pertinents du droit à l'image des élèves dont la photographie est publiée en ligne³⁷.
- le point 3.2 « Description des obligations relatives au droit à l'image » à la page 16 du Guide pratique : « Comprendre et appliquer le RGPD en classe », du Service général du Numérique éducatif³⁸.
- le point 7 « Identité numérique et réputation en ligne » du dossier « À la conquête des réseaux sociaux » du Service général du Numérique éducatif³⁹.

4.4 Droit d'auteur et exception pédagogique : illustrer et agrémenter ses activités pédagogiques dans le respect des règles

Tout comme lorsque l'enseignant conçoit ses activités pédagogiques en présentiel, il convient de se pencher sur les questions relatives aux droits d'auteur au moment de la conception de son parcours pédagogique à distance ou hybride.

L'enseignant, dans sa recherche de matériaux destinés à construire ses situations d'apprentissages, doit tenir compte de ces dimensions : Quel contenu puis-je utiliser et comment ? Comment « sourcer » correctement les contenus relayés ? Les licences Creative Commons, notion qui sera développée infra, permettent de répondre en partie à ces questionnements.

a) Le droit d'auteur

Le droit d'auteur cadre l'ensemble des droits exclusifs dont bénéficie l'auteur d'une œuvre aussi bien en matière de communication publique, de reproduction et de préservation de la personnalité de l'auteur.

³⁷ www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=2694

³⁸ www.e-classe.be/article/comprendre-et-appliquer-le-rgpd-en-classe-18733

³⁹ www.e-classe.be/article/a-la-conquete-des-reseaux-sociaux-dans-l-enseignement-18526

Avant toute exploitation d'une œuvre, il faut normalement obtenir l'autorisation de l'auteur de l'œuvre ou du (des) titulaire(s) des droits sur celle-ci. Ce cadre donne à l'auteur le droit de définir les modalités d'exploitation de son œuvre ainsi que la rémunération qu'il percevra - circulaire 6613 - circulaire relative au respect des dispositions relatives aux droits d'auteur dans l'enseignement⁴⁰.

b) Exceptions au droit d'auteur dans les situations d'enseignement et de recherche

Les exceptions au droit d'auteur définissent les hypothèses dans lesquelles l'enseignant pourra reproduire ou communiquer une œuvre au public sans pour autant devoir demander une autorisation aux titulaires des droits sur cette œuvre⁴¹. Les conseils juridiques présentés ci-dessous vous permettent de vous assurer de rester dans le cadre de l'exception pédagogique et donc de la légalité⁴².

Précisons d'emblée que :

- En toutes circonstances, l'enseignant a le devoir de citer l'auteur (les titulaires des droits ou la maison d'édition) de l'œuvre originale.
- Les différentes exceptions au droit d'auteur présentées ci-dessous concernent également le cadre de la recherche scientifique.

La citation

L'enseignant est autorisé, dans le cadre de l'exception pédagogique, à reproduire un extrait d'une œuvre dans une situation d'enseignement pour autant que l'utilisation qui en est faite soit conforme aux usages honnêtes et justifiée par le but poursuivi.

Exemple

Un professeur d'histoire souhaite amener ses élèves à avoir un regard critique sur l'esclavagisme aux États-Unis au XIXe siècle. Pour ce faire, il diffuse, via la plateforme d'enseignement à distance mise en place dans son établissement, un extrait d'un film récent qui aborde ce sujet.

L'exécution gratuite dans le cadre d'activités scolaires

Cette exception concerne notamment le fait que les différentes exceptions au droit d'auteur pour des situations d'enseignement sont applicables dans toutes les situations d'enseignement, en ce compris celles qui n'ont pas lieu au sein de l'établissement.

Exemple

Une institutrice souhaite emmener sa classe de 2e année de l'enseignement primaire dans un parc de la ville. Une fois arrivés au parc, elle prévoit de leur lire à voix haute un livre de son choix.

La reproduction d'œuvres

Si l'enseignant n'est pas autorisé à reproduire l'intégralité d'un manuel pour en faire un syllabus à destination de ses élèves, il a toutefois le droit de proposer des reproductions d'œuvres (à l'exception des partitions musicales) à des fins d'illustrations de l'enseignement dispensé, sans but lucratif et sans que cette reproduction ne puisse porter préjudice à l'exploitation normale de l'œuvre.

L'exception de reproduction est également assortie de la condition de paiement d'une rémunération équitable aux ayant droits de l'œuvre⁴³.

Exemple

Un professeur de français, dans le cadre d'une analyse des différents courants littéraires du XIXe siècle, propose une reproduction en couleur d'un tableau du courant romantique à ses élèves dans un dossier transmis via un cloud numérique sécurisé par un code.

⁴⁰ www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=6857

⁴¹ Une rémunération de l'auteur ou des ayants droit reste toutefois à prévoir dans certains cas de figure.

⁴² Les conditions présentées restent dans le cadre de l'hypothèse où l'auteur d'une œuvre (ou les titulaires des droits sur celle-ci) aurait explicitement diffusé son travail, selon le droit moral de divulgation.

⁴³ economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle/droits-de-pi/droits-dauteur-et-droits/les-droits-dauteur

La communication au public à des fins d'illustration de l'enseignement

La communication au public d'œuvres à des fins d'illustration d'enseignement par des établissements reconnus ou organisés officiellement à cette fin, justifiée et sans but lucratif, se situe dans le cadre d'activités normales de l'établissement et doit se faire en sécurisant la communication de manière adéquate et dans le cadre d'une exploitation normale de l'œuvre.

Cette exception pédagogique transpose donc les différentes exceptions pédagogiques précitées dans le cadre des pratiques d'enseignement hybride ou à distance.

Ainsi, l'école qui dispose d'une plateforme d'enseignement hybride ou à distance, pour autant que l'accès des élèves soit sécurisé (par exemple par un identifiant et un mot de passe), peut communiquer aux élèves des œuvres via cette plateforme et restera dans le cadre de l'exception pédagogique.

Exemple

Dans le cadre du cours d'histoire, un enseignant demande aux élèves de visionner « Le Roi danse » de Gérard Corbiau sur le site « La Plateforme.be - les films de la FW-B ». Les conditions spécifiques de cette plateforme proposent des œuvres à visionner par un public gratuitement à des fins d'illustration d'enseignement.

Le cadre de l'anthologie

L'utilisation d'œuvres littéraires d'auteurs décédés dans le cadre d'une anthologie destinée à l'enseignement sans but lucratif ou commercial, direct ou indirect, est autorisée.

Il faudra néanmoins tenir compte des conditions suivantes : le choix de l'extrait, sa présentation et sa place, se doivent de respecter les droits moraux de l'auteur et une rémunération équitable doit être payée, à convenir entre les parties (ou à défaut fixée par un juge), conformément aux usages honnêtes⁴⁴.

⁴⁴ economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle/droits-de-pi/droits-dauteur-et-droits/les-droits-dauteur

⁴⁵ www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=2694


⁴⁶ economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle/droit-dauteur (consultée le 25 juin 2020)

Exemple

Un professeur d'arts plastiques qui présenterait dans un portfolio des œuvres majeures de Matisse afin d'illustrer la période artistique de l'expressionnisme.

En résumé, il est nécessaire de :

- toujours mentionner la source ;
- utiliser les œuvres en bon père de famille ;
- ne pas porter préjudice à l'exploitation normale de l'œuvre ;
- obtenir l'œuvre de manière licite ;
- toujours utiliser dans un but d'illustration de l'enseignement.

 Pour plus d'informations sur le droit d'auteur, veuillez consulter :

- la circulaire 2493 : Le respect des dispositions relatives aux droits d'auteur dans l'enseignement⁴⁵.
- la page d'information du SPF Economie « Droit d'auteur »⁴⁶.

4.5 Les licences Creative Commons (CC)

Enseigner à distance, que ce soit via un environnement numérique de travail (ENT) ou en s'organisant à l'aide d'une variété d'outils, suppose forcément de partager du contenu pédagogique avec ses élèves. Il est primordial de se poser la question de l'exploitation qui peut être faite des ressources glanées par l'enseignant au hasard de ses recherches.

De même, à l'instar d'un artiste qui voudrait protéger son œuvre tout en la diffusant, un enseignant qui aurait créé lui-même une grande quantité de ressources pédagogiques a tout à fait la possibilité de définir l'exploitation qui pourrait en être faite ultérieurement par d'autres.

« Creative Commons » est une association sans but lucratif ayant pour vocation, notamment, de faciliter le partage d'œuvres.

Fondées sur le droit d'auteur, les licences Creative Commons comportent avant tout, quelle que soit la combinaison choisie, une série de conditions⁴⁵ :

- Il est autorisé, de façon non exclusive, de reproduire, distribuer et communiquer l'œuvre au public à titre gratuit, y compris dans des œuvres dites collectives.
- Il faut faire apparaître clairement au public les conditions de la licence de mise à disposition de cette création, à chaque utilisation ou diffusion.
- Chacune des conditions optionnelles peut être levée après l'autorisation du titulaire des droits.
- Les exceptions au droit d'auteur ne sont en aucun cas affectées.
- Il est interdit d'utiliser des mesures techniques contradictoires avec les termes des licences.
- Le partage de fichiers (peer to peer⁴⁶) n'est pas considéré comme une utilisation commerciale.

La mise sous une licence Creative Commons d'une œuvre, entièrement gratuite, permettra à l'enseignant de s'assurer que les conditions d'utilisation et de partage de ses productions pédagogiques sont clairement communiquées.

Concrètement, les licences Creative Commons permettent de répondre à une série de questions que l'enseignant pourrait se poser vis-à-vis de ses productions :

- Qui sera crédité comme créateur ?
- Quelle utilisation pourra être faite du contenu que je partage ?
- Le contenu pourrait-il être partagé à nouveau ? Si oui, sous quelles conditions ?

La licence propose de communiquer ces informations sous la forme de quatre options, représentées par des pictogrammes :



L'attribution

Oblige à créditer l'auteur identifié de la création.



Utilisation commerciale

Interdit la réutilisation de l'œuvre à des fins commerciales, à moins d'obtenir l'accord de l'auteur.



Le partage

Autorise le partage de l'œuvre dans les mêmes conditions.



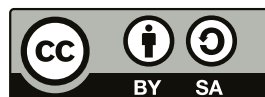
La modification

Interdit toute modification de l'œuvre sans accord préalable de l'auteur.

Les licences Creative Commons correspondent ensuite à six combinaisons différentes de ces options⁴⁷ :



L'œuvre peut être, indépendamment du format ou du média utilisé, partagée, modifiée, adaptée et réutilisée dans une nouvelle œuvre à condition de créditer l'auteur de l'œuvre originale. **L'utilisation à des fins commerciales est autorisée.**

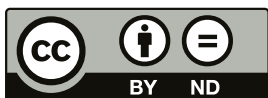


L'œuvre, indépendamment du format ou du média utilisé, peut être partagée, modifiée, adaptée et réutilisée dans une nouvelle œuvre à condition de créditer l'auteur de l'œuvre originale et de la partager, même après modification, dans les mêmes conditions que celle-ci. **L'utilisation à des fins commerciales est autorisée.**

⁴⁷ Source : creativecommons.org/about/ccllicenses, dernière consultation le 24 juin 2020.



L'œuvre, indépendamment du format ou du média utilisé, peut être partagée, modifiée, adaptée et réutilisée dans une nouvelle œuvre à condition de créditer l'auteur de l'œuvre originale et de la partager, même après modification, dans les mêmes conditions que l'œuvre originale. **L'utilisation à des fins commerciales n'est cependant pas autorisée.**



L'œuvre, indépendamment du format ou du média utilisé, peut être partagée en créditant l'auteur de l'œuvre originale. **Si la modification ou l'adaptation de l'œuvre n'est pas autorisée, l'utilisation à des fins commerciales l'est.**



L'œuvre, indépendamment du format ou du média utilisé, peut être partagée, modifiée, adaptée et réutilisée dans une nouvelle œuvre à condition de créditer l'auteur de l'œuvre originale. **L'utilisation à des fins commerciales n'est cependant pas autorisée.**



L'œuvre, indépendamment du format ou du média utilisé, peut être partagée en créditant l'auteur de l'œuvre originale et dans les mêmes conditions que celle-ci. **Si la modification ou l'adaptation de l'œuvre n'est pas autorisée, l'utilisation à des fins commerciales est interdite.**

Comment obtenir une licence Creative Commons?

La procédure pour l'obtention d'une licence Creative Commons se fait entièrement en ligne. Il suffit de :

- se rendre sur le lien prévu à cet effet, sur le site web de l'association

creativecommons.org/choose/?lang=fr

- renseigner le type de licence choisie ;
- copier-coller le logo à apposer sur votre création, ainsi que le code html à intégrer à votre site web, le cas échéant.

Pour plus d'informations ou pour mettre une œuvre sous licence CC, deux sites peuvent être consultés :

- Le site principal de l'association (en anglais) :

creativecommons.org

- Le site de Creative Commons France :

creativecommons.fr

4.6 Les ressources éducatives libres

Concevoir des séquences d'apprentissage à distance ou hybride nécessite de disposer de matériaux pédagogiques de base autour duquel l'enseignant sera amené, par exemple, à scénariser une activité pédagogique.

S'il est tout à fait possible, et courant, de créer soi-même ses propres ressources, cela peut s'avérer très riche de prendre conscience des dimensions de partage et d'accès à des ressources éducatives sur un plan plus global.

C'est dans cette vision, développée par l'UNESCO, d'un accès universel à une éducation de qualité favorisant, notamment, le développement social, la durabilité de l'économie et le dialogue interculturel, que la notion de ressources éducatives libres (REL) prend ses racines.

« Les ressources éducatives libres (REL) sont des matériaux d'enseignement, d'apprentissage ou de recherche appartenant au domaine public ou publiés avec une licence de propriété intellectuelle permettant leur utilisation, adaptation et distribution à titre gratuit. »⁴⁸

La philosophie poursuivie dans le cadre de la promotion des REL prend son inspiration dans d'autres concepts tels que la notion de logiciels libres, de l'open source tout en contribuant à encourager le mouvement lancé par certains acteurs du monde de l'enseignement, au niveau mondial, consistant en un partage gratuit et global de ressources éducatives, ainsi qu'en la promotion de communautés de professionnels de l'enseignement œuvrant à la création de contenu pédagogique.

Citons également le courant des Massive Open Online Course (MOOC) qui consistent en des formations à distance dont l'objectif principal est la transmission de savoirs à un très grand nombre d'apprenants, gratuitement et indépendamment de leur situation géographique. En effet, le concept de MOOC prend ses racines dans la philosophie des ressources éducatives libres.



Retrouvez des ressources théoriques concernant les points d'attention d'ordre juridique dans la bibliographie de ressources intitulée « Annexe I », disponible en complément de ce dossier⁴⁹.

⁴⁸ Définition de l'UNESCO, source : fr.unesco.org/themes/tic-education/rel, page consultée le 25 juin 2020.

⁴⁹ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af2.pdf

5.1 Nourrir ses contenus

Dans le cadre des pratiques nécessitant l'utilisation d'outils numériques, la veille technopédagogique peut être une pratique intéressante.

Le Service général du Numérique éducatif vous propose une plateforme et des contenus vous permettant de sélectionner et d'utiliser des ressources éducatives de qualité à exploiter dans le cadre de votre pratique pédagogique :

→ E-classe est la plateforme de ressources pédagogiques créée par la Fédération Wallonie-Bruxelles en partenariat avec la RTBF/Sonuma à destination de la communauté éducative. Son catalogue de contenus est constamment enrichi et reprend :

- les évaluations externes, pistes didactiques, recherches en éducation, guides, fiches-outils... provenant de l'Administration générale de l'Enseignement,
- des ressources audiovisuelles provenant de la RTBF, de la Sonuma et d'Arte,
- les dossiers pédagogiques, guides informatifs et supports didactiques réalisés par les Services et Administrations générales du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
- des ressources et outils pédagogiques sélectionnés par les Consortiums regroupant les universités et les hautes écoles,
- des articles et des ressources spécifiques à e-classe, comme une sélection mensuelle d'outils et d'applications numériques à vocation pédagogique.

www.e-classe.be

Les ressources couvrent toutes les disciplines et tous les niveaux de l'enseignement obligatoire (du maternel au secondaire). Elles sont validées pour leur potentiel pédagogique et garanties en matière de respect des droits d'auteur. Des thématiques sont régulièrement créées pour regrouper plusieurs articles, ressources, vidéos, etc., en lien avec l'actualité. L'accès à la plateforme est gratuit, et réservé aux membres du personnel de l'enseignement.

→ Les fiches praTICEs dressent, de manière synthétique et visuelle, les atouts, utilisations possibles et points d'attention liés à une sélection d'outils numériques ciblés, à exploiter au service des objectifs pédagogiques poursuivis par les enseignants.

Chaque fiche établit un lien avec une compétence numérique en prenant pour référence la norme européenne des DigCompEdu⁴⁹. L'ensemble de ces fiches constitue une thématique disponible à cette adresse :

fwb.e-classe.be/fiches-praTICEs

→ L'instant TIC : chaque mois, l'instant TIC propose une série d'outils variés, efficaces et intuitifs destinés à enrichir les usages des enseignants et à favoriser l'éducation au et par le numérique.

Chaque outil proposé est classé dans différentes catégories : planifier, structurer ses idées, créer et fabriquer, jouer, illustrer, éduquer et informer, aménager, évaluer, expérimenter, collaborer et finalement accompagner.

On y trouve également des idées de pratiques de classe mettant en scène le numérique.

www.e-classe.be/thematic/l-instant-tic-261

5.2 En soutien

Quel que soit votre réseau d'enseignement, vous pouvez faire appel aux conseillers techno-pédagogiques et conseillers pédagogiques de celui-ci. Ils sont les plus aptes à vous informer des formations, des projets mis en place par le réseau et vous guider dans l'élaboration de vos projets, cours et leçons intégrant des outils numériques.

5.3 Se former

Se lancer dans la conception de séquences d'apprentissage à distance peut s'avérer intimidant de prime abord.

Si l'enseignant est avant tout un professionnel de l'éducation, l'évolution rapide et constante des outils et pratiques pédagogiques peut représenter un frein à la mise en place de pratiques d'enseignement hybride et à distance.

Que ce soit sur les aspects pratiques liés à la technologie ou sur les dimensions pédagogiques, différents **organismes officiels** proposent des solutions de formation à destination des enseignants.

De nombreux outils et guides existent également sur le web, produits par divers intervenants du monde de l'éducation.

a) Les organismes de formation

Réseaux	Organisme de formation	Coordonnées et descriptions
Inter-réseaux	L'Institut de la formation en cours de carrière (IFC)	www.e-classe.be/article/institut-de-formation-en-cours-de-carriere-17355
Officiel et libre non confessionnel	La formation en cours de carrière (FCC)	www.e-classe.be/article/formation-en-cours-de-carriere-17349
W-BE	Centre d'autoformation et de formation continuée (CAF)	www.e-classe.be/article/centre-d-autoformation-et-de-formation-continuee-17304
Officiel subventionné	Conseil de l'enseignement des communes et des provinces (CECP)	www.e-classe.be/article/centre-de-formation-du-c-e-c-p--17331
	Conseil des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)	www.e-classe.be/article/conseil-des-pouvoirs-organisateur-de-l-enseignement-officiel-neutre-subventionne-17334
Libre confessionnel	Formation continuée des enseignants du fondamental (pour l'enseignement ordinaire) (FOCEF)	www.e-classe.be/article/formation-continuee-des-enseignants-du-fondamental-et-formation-continuee-de-l-enseignement-catholique-17346
	Formation continuée de l'enseignement catholique (pour l'enseignement spécialisé) (FOCOEC)	
	Service formation de la FESeC (CECAFOC)	www.e-classe.be/article/conseil-de-l-enseignement-catholique-pour-la-formation-en-cours-de-carriere-17313
Libre non confessionnel	Fédération des établissements libres subventionnés indépendants (FELSI)	www.e-classe.be/article/federation-des-etablissements-libres-subventionnes-independants-17343

b) Se former en ligne

En complément des formations, notamment en présentiel, dispensées au sein des réseaux d'enseignement ou par des organismes compétents en la matière, le Service général du Numérique éducatif vous invite à découvrir la formation de la Fédération Wallonie-Bruxelles dédiée à l'enseignement hybride. Cette formation en ligne est gratuite et permet la découverte de concepts, de pratiques, d'outils spécifiques à l'enseignement hybride. Cette formation se veut accessible à tout un chacun indépendamment de son niveau de compétences en matière de numérique. Cette formation se trouve sur la plateforme Happi de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

happi.cfwb.be

En plus de la formation en ligne, Happi propose des tutoriels, une FAQ, pour une prise en main de la plateforme. Si un grand nombre de formations, en présentiel ou en ligne, abordent de façon complète les aspects pédagogiques ou techniques à maîtriser dans le cadre des pratiques d'enseignement à distance ou hybride, la piste des tutoriels vidéo n'est pas à négliger lorsque l'on souhaite prendre rapidement en main un outil de manière autonome.



Retrouvez des ressources supplémentaires dans la bibliographie de ressources intitulée « Annexe 2 », disponible en complément de ce dossier⁵⁰.

⁵⁰ pren-sonuma-be.s3.amazonaws.com/attachedfiles/article_19747_af3.pdf

L'enseignant qui pratique l'enseignement hybride ou à distance voit se transformer et changer sa posture d'enseignement et sa pratique pédagogique, sa manière de créer des leçons, de collaborer, de communiquer avec ses collègues, les parents et ses élèves.

Comme tout changement, cela implique du temps, des essais, des erreurs, des périodes de remise en doute mais aussi de réussite. Là est la richesse du métier d'enseignant. Rien n'est figé ni inscrit dans le marbre pour toujours... surtout à l'ère du numérique.

« Rien n'est permanent, sauf le changement. »

Héraclite d'Ephèse (576 acn - 480 acn).

Fédération Wallonie-Bruxelles / Ministère
Administration générale de l'Enseignement
Service général du Numérique éducatif
contact.sne@cfwb.be

www.fw-b.be • 0800 20 000

Rédaction : Nathalie Bolland, Hedwige D'Hoine, Jauad El Hasnaoui, Benoît Frantzen, Claude Van Opstal.

Graphisme : Laura Maugeri
Octobre 2020 (Dernière mise à jour)

Éditrice responsable : Lise-Anne HANSE, Administratrice générale - Avenue du port 16, 1080 Bruxelles